

Rapport de gestion 2010

87^e exercice



Sommaire

5

Message du président

6

Prévoyance professionnelle

6 Effectif

10 Ressources et prestations

12

Gestion de la fortune

28

Degré de couverture et frais d'administration

31

Bilan au 31 décembre

32

Compte d'exploitation

34

Annexe aux comptes

34 1. Bases et organisation

35 Conseil d'administration

36 2. Membres actifs et pensionnés

38 3. Nature de l'application du but

39 4. Principes d'évaluation et présentation des comptes

41 5. Couverture des risques

45 6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

51 7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

53 8. Demandes de l'Autorité de surveillance

53 9. Autres informations relatives à la situation financière

53 10. Événements postérieurs à la date du bilan

54

Attestation de l'expert de la Caisse

55

Rapport de l'organe de contrôle

56

Rapport de la Commission des comptes

57

Inventaires

57 Liste des immeubles par district

58 Liste des employeurs - communes, services et institutions

63

Ordre du jour de l'Assemblée annuelle des délégués

Message du président

L'année dernière, je posais la question de savoir si l'embellie que nous avons vécue était durable ou pas.

Après un exercice 2009 très positif, force est de constater que l'année 2010, caractérisée par une forte volatilité des marchés, n'a pas permis de réaliser une aussi bonne performance. Elle a de plus été pénalisée par la baisse significative de l'euro et du dollar en fin d'année.

La CIP enregistre ainsi au 31 décembre 2010 une performance globale brute de 2,77 %, contre 9,53 % l'année précédente.

Nous pouvons cependant nous consoler en constatant que ce résultat est dans la moyenne des performances des Caisses de pensions et est dans la ligne de la politique de placement prudente et diversifiée de la Caisse. A noter qu'une couverture intégrale des risques de change n'est pas prévue dans la stratégie en raison d'une diversification également dans les monnaies étrangères.

Cette performance représente un résultat positif des placements de 42 millions de francs. Afin d'équilibrer le compte d'exploitation, plus de 26,2 millions de francs ont dû être prélevés de la réserve de fluctuation de valeurs, qui s'élève encore à un peu plus de 3 millions de francs au 31 décembre 2010.

Ce résultat nous permet de maintenir notre taux de couverture légèrement au dessus du taux minimum statutaire, à 70,11 %.

En 2010, quatre nouveaux employeurs ont rejoint la CIP. L'effectif des assurés a augmenté de 420 unités (+ 4,41 %) et celui des pensionnés de 201 unités (soit + 4,49 %).

Tous ces éléments nous font voir l'avenir avec sérénité mais avec, malgré tout, une grande prudence. En effet, nous ne pouvons être certains que nous sommes sortis de la crise.

Le surendettement de certains pays industrialisés avec ses impacts sociaux reste toujours très inquiétant. A cela sont venus s'ajouter, en 2010, la hausse des matières premières qui pénalisera à terme les plus défavorisés, et en ce début 2011, les mouvements révolutionnaires du Maghreb avec son lot de drames humains ainsi que le risque accru d'exode massif vers l'Europe.

Ces événements risquent de déboucher sur de forts mouvements sociaux qui contribueront à déstabiliser les marchés. Ceux-ci devraient rester très volatils ces prochains mois.

Dans ce contexte, notre pays et notre monnaie seront certainement toujours plus considérés comme des valeurs refuge, ce qui sera un vrai défi pour la classe politique et un risque majeur pour la Banque nationale suisse.

De ce fait, notre politique de placement prudente sera toujours plus d'actualité et votre Conseil d'administration continuera dans la voie suivie depuis plusieurs années.

Ce n'est pas sans émotion que je finis ce rapport. Après treize ans au Conseil d'administration dont neuf ans en qualité de président, il est statutairement temps pour moi de remettre ce passionnant mandat.

Je tiens, une fois encore, à remercier l'équipe de Retraites Populaires pour son travail et ses conseils avisés dans ces temps difficiles et au soutien, au travail et à l'engagement de mes collègues du Conseil et de notre secrétaire. Enfin, je ne terminerais pas sans adresser un grand merci aux assurés pour leur confiance tout au long de l'année.

Claude Recordon, président

Prévoyance professionnelle

Effectif

Employeurs

Quatre nouveaux employeurs se sont affiliés en 2010, conformément à l'art. 4 des Statuts, à savoir :

- Association intercommunale du réseau pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte (AJET)
- Association intercommunale enfance et école Asse et Boiron (AEE)
- Groupement forestier de la Menthue
- Groupement forestier Payerne-Avenches

Le triage forestier intercommunal de la Menthue a rejoint le groupement forestier de la Menthue.

Le triage forestier de la rive gauche, Lucens et l'association d'exploitation forestière intercommunale Lucens, Granges-Marnand ont été absorbés par le groupement forestier d'exploitation forestière intercantonal de la Broye FR/VD.

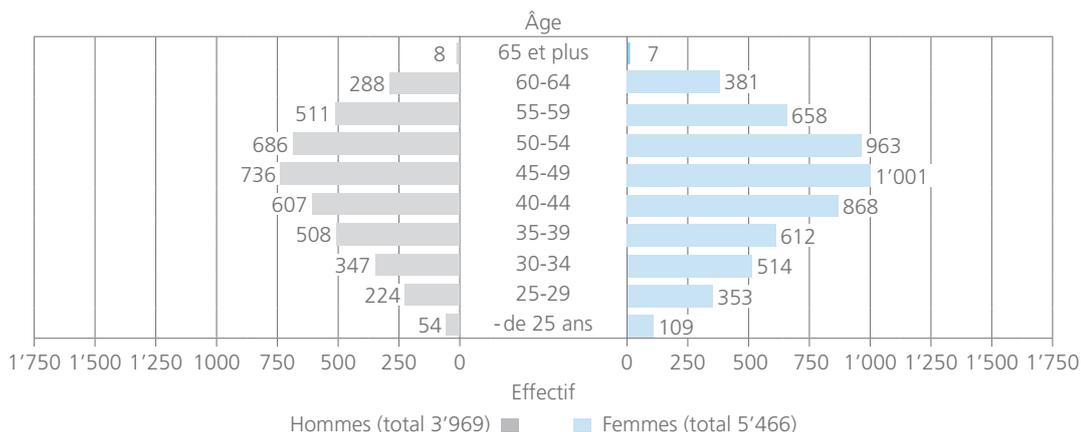
Ainsi, à fin 2010 la Caisse compte 325 employeurs affiliés.

Actifs

Pour 2010, nous enregistrons une augmentation nette de l'effectif de 420 unités portant l'effectif global à 9'941 assurés au 1^{er} janvier 2011 (9'435 au plan ordinaire, 66 au plan risques, 440 au plan LPP minimum). Le mouvement des assurés par plan est détaillé sous chiffre 2.1 de l'annexe aux comptes. Nous relevons que l'âge moyen des assurés du plan ordinaire

est identique à l'exercice précédent. Il se situe à 45 ans et 8 mois à la fin de l'année. De même, l'âge moyen des hommes est resté stable à 45 ans et 11 mois, et celui des femmes a légèrement diminué, passant de 45 ans et 7 mois à 45 ans et 6 mois.

Répartition des assurés du plan ordinaire selon la classe d'âge et le sexe au 1^{er} janvier 2011



Répartition par classe d'âge et caractéristiques des assurés du plan ordinaire au 1^{er} janvier 2011

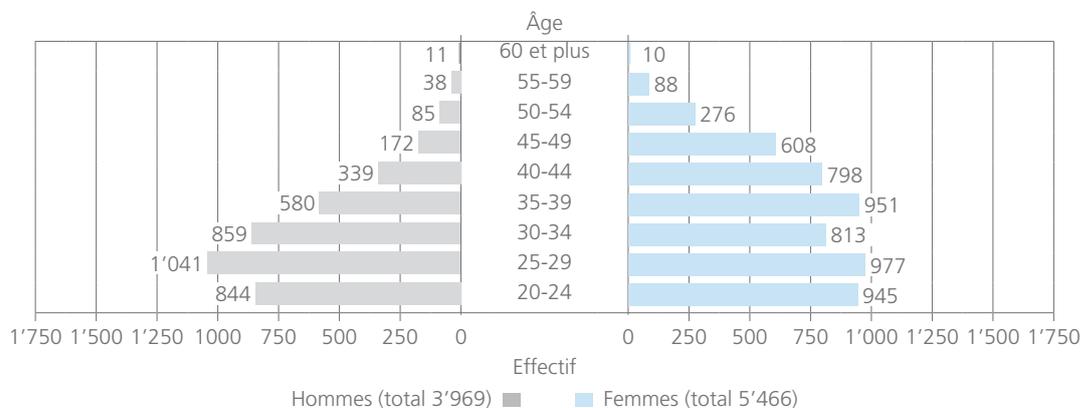
Effectif	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et plus	Effectif total	Âge moyen*	Degré moyen d'activité	Nombre de postes à 100 %
Hommes	54	224	347	508	607	736	686	511	288	8	3'969	45.11	95.22	3'779.32
Femmes	109	353	514	612	868	1'001	963	658	381	7	5'466	45.06	69.17	3'780.65
Total	163	577	861	1'120	1'475	1'737	1'649	1'169	669	15	9'435	45.08	80.13	7'559.98
Total 01.01.10	119	565	819	1'075	1'425	1'652	1'529	1'108	642	10	8'944	45.08	80.32	7'183.82

*Les âges mentionnés sont indiqués en années et mois, par exemple 45.08 se lit 45 ans et 8 mois.

En 2010, l'âge d'entrée moyen des assurés dans la Caisse, calculé en tenant compte des rachats, demeure à 33 ans et 10 mois. La moyenne d'âge des hommes a légèrement

augmenté, passant de 31 ans et 8 mois à 31 ans et 11 mois en 2011. A l'inverse, celle des femmes s'est abaissée de deux mois et passe de 35 ans et 5 mois à 35 ans et 3 mois en 2010.

Âge des assurés du plan ordinaire à l'entrée dans la CIP (rachat compris)



Pensionnés

L'effectif des pensionnés est quant à lui en augmentation de 201 unités. Au 1^{er} janvier 2011, l'effectif global est de 4'674 pensionnés (dont 39 au plan minimum LPP). Une page détaillée se trouve sous chiffre 2.2 de l'annexe.

Âge des pensionnés au 1^{er} janvier 2011

Classes d'âge	Retraités		Invalides définitifs		Conjoints survivants		Effectif total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
- 40 ans	-	-	8	15	-	1	24
40-44	-	-	10	16	-	5	31
45-49	-	-	28	35	1	9	73
50-54	-	-	42	41	4	24	111
55-59	38	18	51	53	4	50	214
60-64	256	229	88	83	6	67	729
65-69	423	407	81	62	9	85	1'067
70-74	309	185	45	25	8	110	682
75-79	247	120	32	8	3	144	554
80-84	174	74	8	1	5	156	418
85-89	94	33	3	1	2	119	252
90-94	14	8	-	-	-	40	62
95-99	2	2	-	-	-	13	17
100 et +	-	-	-	-	-	1	1
Total	1'557	1'076	396	340	42	824	4'235
Âge moyen *	72.01	70.02	62.09	58.09	68.06	75.06	70.03
01.01.2010	72	70.01	62.03	58.03	67.06	75.02	70

*Les âges mentionnés sont indiqués en années et mois, par exemple 61.05 se lit 61 ans et 5 mois.

Au 1^{er} janvier 2011, l'effectif des pensionnés comprend également 335 enfants et 65 invalides temporaires (333 enfants et 50 invalides temporaires au 1^{er} janvier 2010).

Âge prévisible de la retraite

Au 1^{er} janvier 2011, l'âge prévisible de la retraite des 9'435 assurés du plan ordinaire est le suivant :

	Hommes	Femmes	Effectif total
58 ans	456	502	958
59 ans	160	186	346
60 ans	223	258	481
61 ans	223	250	473
62 ans et plus	2'907	4'270	7'177
Total	3'969	5'466	9'435
Âge moyen prévisible de la retraite *	61.05	61.06	61.05
01.01.2010	61.05	61.06	61.05

*Les âges mentionnés sont indiqués en années et mois, par exemple 61.05 se lit 61 ans et 5 mois.

Âge de départ à la retraite en 2010

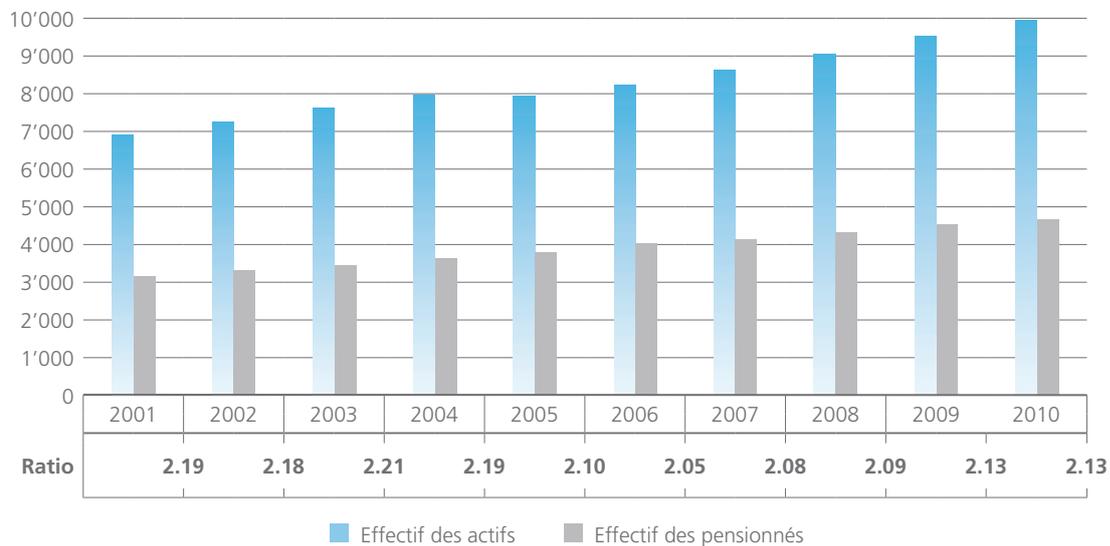
En 2010, 212 assurés ont pris leur retraite aux âges suivants :

	Hommes	Femmes	Effectif total
57 ans	10	5	15
58 ans	1	1	2
59 ans	2	4	6
60 ans	8	11	19
61 ans	8	5	13
62 ans	21	20	41
63 ans	7	6	13
64 ans	11	52	63
65 ans	37	2	39
66 ans	1	–	1
Total	106	106	212
Âge moyen de la retraite *	62.09	61.05	62.01
En 2009, 183 retraites	61.11	62.05	62.02

*Les âges mentionnés sont indiqués en années et mois, par exemple 61.05 se lit 61 ans et 5 mois.

Evolution des effectifs et ratio actifs / pensionnés

en unités



Ressources et prestations

Ressources

Au cours de l'année 2010, les ressources ont augmenté de CHF 12,2 millions. Cette progression est due notamment à l'augmentation des rachats et apports de libre passage atteignant CHF 5,8 millions et des cotisations des contributions s'élevant à CHF 6,2 millions. Les remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement sont restés stables.

L'augmentation constatée sur les cotisations et contributions résulte essentiellement de la hausse du traitement cotisant moyen et de l'accroissement du nombre d'assurés actifs.

Prestations

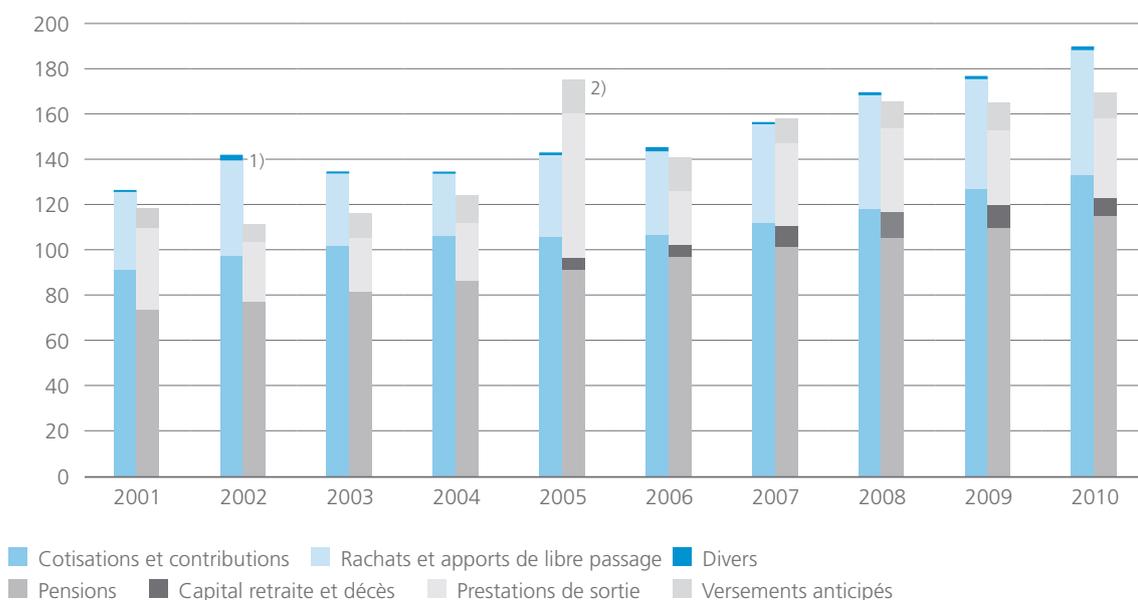
Au cours de 2010, les prestations ont enregistré une augmentation de CHF 4,2 millions.

Les pensions ont augmenté de CHF 5,1 millions. Cet accroissement s'inscrit dans la tendance observée ces dernières années. En revanche, les prestations en capital (retraite et au décès), entrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, diminuent encore cette année (CHF -2,0 millions).

Pour les prestations de sortie, nous constatons une augmentation de CHF 2,2 millions, alors que les versements anticipés pour l'acquisition d'un logement en propriété et ceux entraînés par un divorce sont en légère diminution (CHF -1,1 million). Il convient de rappeler que ces versements n'exercent aucune influence sur l'équilibre de la Caisse puisqu'ils sont assortis d'une réduction des droits des assurés concernés.

Evolution des prestations et ressources

en millions de CHF



1) Reprise de l'ensemble des assurés au service du centre de Pomy (Orif)

2) Dans le cadre du transfert EtaCom, CHF 36'326'474.00 sont transférés à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, soit 328 assurés

Prestations mensuelles en cours au 1^{er} janvier 2011 (plan ordinaire)

Prestations mensuelles en CHF

Type de prestation	Retraite	Invalidité temporaire	Invalidité définitive	Conjoint survivant
Rente	6'632'552.35	86'442.85	1'179'508.00	1'234'534.95
Supplément temporaire	404'639.45	30'969.25	62'858.90	
Avance AVS	86'477.45			
Remboursement avance AVS	-89'428.65			
Enfant	41'651.50	15'460.35	53'892.25	16'911.95
Autres prestations	4'968.55		1'104.60	11'949.75
Fonds de solidarité	1'680.00		3'490.00	2'050.00
Total	7'082'540.65	132'872.45	1'300'853.75	1'265'446.65

Nombre de prestations mensuelles

Type de prestation	Retraite	Invalidité temporaire	Invalidité définitive	Conjoint survivant
Rente	2'633	65	736	866
Supplément temporaire	380	57	130	
Avance AVS	139			
Remboursement avance AVS	230			
Enfant	62	41	197	35
Autres prestations	113		11	185
Fonds de solidarité	6		8	3

Gestion de la fortune

Placements

Les articles 50 ss de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) définissent les limites de placements pour les institutions de prévoyance. Ces normes visent à garantir la sécurité des placements, un rendement raisonnable, une répartition appropriée des risques et la couverture des besoins prévisibles de liquidités.

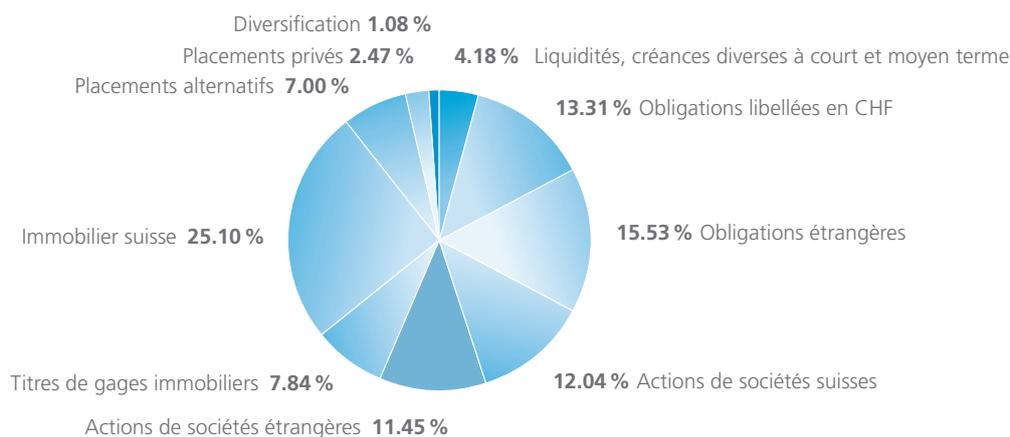
En outre, la CIP respecte la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle.

Le comportement des responsables des caisses de pensions doit satisfaire à des critères éthiques élevés afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes. La Charte de l'ASIP est un code de bonne conduite en matière de loyauté dans la gestion de fortune qui vient compléter les dispositions légales en la matière.

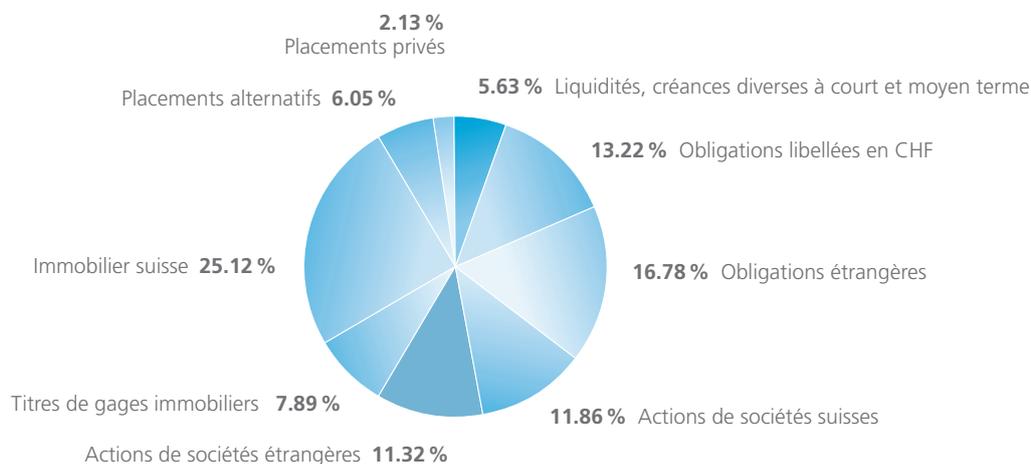
La CIP, ainsi que sa gérante, Retraites Populaires, se sont engagées à respecter les principes édictés dans cette Charte et ont pris toutes les mesures nécessaires y relatives.

Répartition des placements au 31 décembre

2010: CHF 2'083,7 mio



2009: CHF 2'029,4 mio



Performance globale de la CIP

Le calcul de la performance globale permet au Conseil d'administration de se forger une opinion quant au résultat de la gestion de ses investissements. Afin d'en garantir l'objectivité, l'évaluation a été effectuée par la société Coninco

Advisory SA à Vevey, sur la base des comptes audités. Cette méthode est attestée par une fiduciaire indépendante depuis 2001. La pertinence des résultats fournis est toutefois contrôlée par la CIP sous l'angle financier et comptable.

Année	Performance en %	Performance théorique * en respect de l'allocation tactique annuelle en %
1998	9.36	7.89
1999	10.42	9.49
2000	3.65	3.40
2001	-5.03	-3.54
2002	-5.97	-6.82
2003	10.36	8.07
2004	5.14	4.90
2005	12.27	12.04
2006	7.21	6.27
2007	3.76	3.21
2008	-12.64	-13.53
2009	9.53	9.83
2010	2.77	2.70
Moyenne	3.91	3.38

* Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement selon l'allocation tactique définie par le Conseil d'administration pour la fin de l'année.

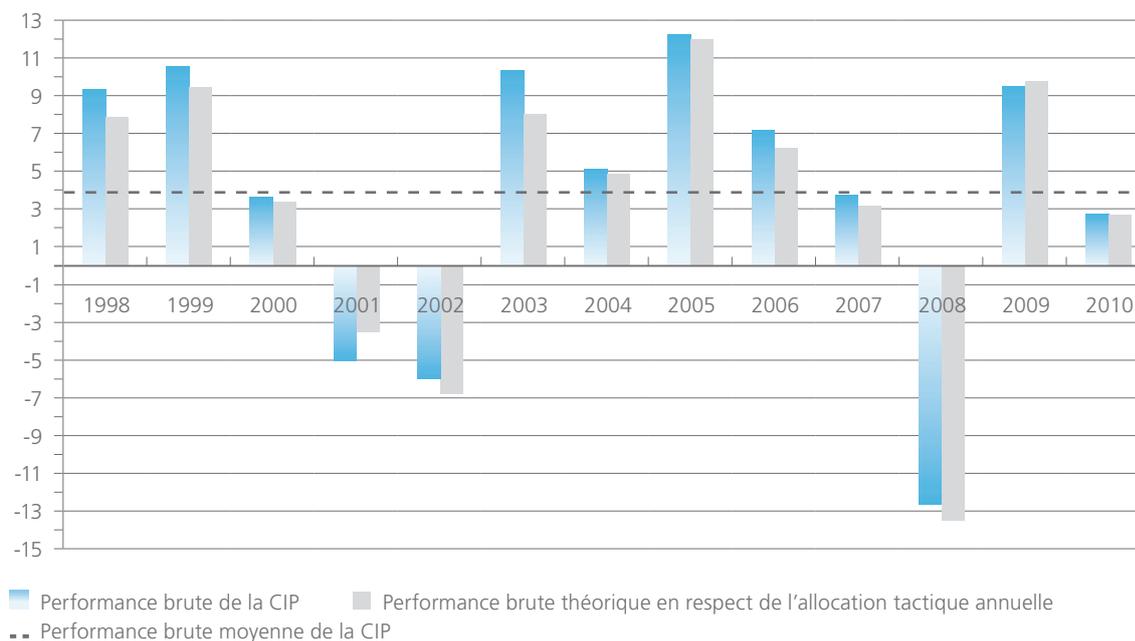
La performance 2010, proche de 3 %, est en ligne avec l'allocation tactique des actifs. Cette année restera marquée par une forte volatilité des taux d'intérêt, des actions et des monnaies et par de bons résultats des entreprises.

En comparaison annuelle, le taux de performance brut estimé de la Caisse est conforme aux indices publiés

(Credit Suisse 3,01 %, UBS 2,68 %). A noter que la performance de la Caisse est inférieure à celles des caisses et des indices ayant une couverture de change complète en 2010, car le franc suisse s'est apprécié contre toutes les autres monnaies. La performance nette de la Caisse est présentée au point 6.8 de l'annexe aux comptes.

Evolution de la performance globale de la CIP

en %



Performance brute des classes d'actifs

Les principaux taux de performance sont les suivants :

	CIP	Indice de référence
Liquidités et créances diverses à court et moyen terme	-0.39 %	0.15 %
Obligations libellées en CHF	3.09 %	3.66 %
Obligations étrangères	-4.91 %	-4.85 %
Actions de sociétés suisses	4.16 %	2.92 %
Actions de sociétés étrangères	1.63 %	1.60 %
Titres de gages immobiliers	2.65 %	2.72 %
Immobilier suisse	8.03 %	6.67 %
Placements alternatifs	2.51 %	4.32 %
Placements privés	3.24 %	-2.34 %
Diversification	11.48 %	4.25 %

Les performances des classes d'actifs sont toutes positives à l'exception de celles des liquidités et des obligations étrangères. Elles sont généralement conformes ou supérieures aux indices du marché. On peut relever la très bonne performance relative de l'immobilier, de la diversification et des actions suisses.

La forte appréciation du franc suisse et les taux d'intérêts bas ont affecté les performances des liquidités et des obligations étrangères.

Investissements socialement responsables

Le développement durable implique la préservation des bases physiques de la vie, la conservation durable des ressources naturelles, l'intégration de tous dans la société civile, ainsi que la sauvegarde des intérêts des générations futures. Consciente que le respect du concept de développement durable est une condition essentielle pour assurer la prospérité économique et sociale, la CIP maintient parmi

ses priorités une politique d'investissements socialement responsables, restant ainsi dans la continuité de ces dernières années.

Les rendements de ce type d'actifs sont conformes au marché avec un risque plus faible.

Evolution en % de la part des investissements socialement responsables par classe d'actifs

	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Obligations libellées en CHF	4.75	5.11	4.18	2.40
Obligations étrangères	4.65	1.70	1.61	0.26
Actions de sociétés suisses	14.87	13.40	12.60	13.50
Actions de sociétés étrangères	4.86	3.56	3.34	3.57
Microfinance	100	nd	nd	nd
Placements privés*	0	0	0	0

nd = non disponible * projet en cours

Cette approche continuera d'être privilégiée en 2011, pour autant que nos critères internes de sélection et de suivi soient respectés.

Liquidités, créances diverses à court et moyen terme

Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès de PostFinance et des banques. Cette politique très conservatrice permet d'avoir des disponibilités rapidement.

Afin de dynamiser la trésorerie, des investissements dans des placements monétaires collectifs ont été maintenus en 2010.

La performance 2010 est négative et inférieure à son indice de référence. Elle a principalement été pénalisée par la forte appréciation du franc suisse qui a affecté la performance des placements collectifs en euros.

Dans cette rubrique figurent également les créances à moins d'une année.

Obligations libellées en CHF

Ce poste comprend un portefeuille géré en direct, 8 placements collectifs confiés à 7 gestionnaires ainsi que les prêts directs aux collectivités publiques.

Depuis mars 2009, les taux directeurs de la Banque nationale suisse sont inchangés, maintenus à de très bas niveaux avec une cible à 0,375%. La courbe des rendements a toutefois enregistré une baisse linéaire d'environ 35 points de base malgré une forte hausse des taux longs sur la fin de l'année 2010.

La prime de risque a connu une forte volatilité sur l'exercice 2010. Le premier semestre a été marqué par les inquiétudes liées à la croissance économique couplées aux craintes provoquées par les déficits publics des Etats européens. L'annonce de nouveaux plans de relance de certaines banques centrales et des chiffres indiquant une amélioration économique ont provoqué une diminution de la prime de risque, dans un environnement toujours volatil durant le second semestre.

Le graphique ci-dessous illustre la forte volatilité de la prime de risque survenue en 2010.

Indicateur de perception du risque

en %



Source: Natixis

L'exercice 2010 a été marqué d'une part par la mise en place d'investissements visant à protéger le portefeuille contre l'inflation et les hausses de taux et, d'autre part, par l'augmentation de la pondération des débiteurs d'entreprises. Dans ce contexte, le portefeuille a bénéficié de la surpondération et de la surperformance des débiteurs de sociétés notamment au détriment des émetteurs de collectivités publiques.

Obligations étrangères

Le portefeuille est composé de 40 placements collectifs confiés à 19 gestionnaires différents, avec une très bonne diversification par débiteurs.

En monnaies locales, les principaux marchés obligataires ont généré en 2010 des performances positives malgré une évolution contrastée des taux d'intérêt et une forte volatilité.

Lors du premier semestre, l'environnement a été caractérisé par des rendements d'emprunts gouvernementaux tombés à de très bas niveaux, les marchés étant alors en proie aux craintes concernant la croissance économique ainsi que l'assainissement des finances publiques européennes.

En seconde partie d'année, l'environnement a changé sur les marchés gouvernementaux suite à des indicateurs économiques rassurants, couplés à de nouvelles phases d'assouplissement quantitatif des banques centrales. Toutefois, ces différents éléments ont suscité des interrogations quant à leur impact sur l'inflation et la croissance futures et provoqué un mouvement significativement haussier notamment sur les rendements de la partie longue des obligations gouvernementales. La diminution de l'aversion pour le risque a permis au crédit et à la dette émergente de surperformer à nouveau, la poursuite de la réduction des primes de risque compensant la remontée des rendements gouvernementaux.

A part le yen qui s'est apprécié de 3,59 % durant 2010, les principales devises ont toutes connu une évolution fortement négative contre le franc suisse. Le dollar, la livre sterling et l'euro ont clôturé l'année avec une baisse de respectivement 9,74 %, 12,84 % et 15,84 % contre le franc suisse qui a profité de son statut de monnaie refuge par excellence, ainsi que de la situation économique et financière enviable dont bénéficie la Suisse.

La performance 2010 est positive, en ligne avec son indice de référence.

La politique consistant à conserver une surpondération des emprunts d'entreprises et de la part dédiée à ce style de gestion devrait être maintenue en 2011. Il est à noter qu'en matière d'échéances, le portefeuille détient une exposition plus courte que l'indice de référence.

Dans le courant de l'année 2010 une couverture partielle du risque de change sur l'euro, le dollar et le yen a été mise en place par une approche systématique et dynamique gérée à l'externe sous forme de mandat. Dans le sillage de l'année 2009 nous avons continué à privilégier les obligations d'entreprises ainsi que la dette des pays émergents en monnaies locales.

Une surpondération des emprunts d'entreprises devrait être maintenue en 2011 et la part dédiée aux obligations émergentes en monnaies locales et aux obligations à haut rendement devrait encore être augmentée. Il est à noter qu'en matière d'échéances, le portefeuille est plus court que l'indice de référence. Une réflexion complémentaire sur la problématique de la gestion des devises et le pourcentage idéal d'une couverture de change est en cours.

La performance négative de 2010 est toutefois en ligne avec son indice de référence. Elle a principalement été pénalisée par la forte appréciation du franc suisse.

Le tableau ci-après illustre la hausse des taux courts (à l'exception de la Suisse et du Japon), la baisse des taux longs malgré une forte remontée en fin d'année et l'évolution des devises contre le franc suisse sur l'année 2010.

Données au		Variation en % sur l'année
31.12.2010	31.12.2009	

Taux d'intérêts à 3 mois (court terme) en %			
Suisse	0.17	0.25	-32.45
Euro	1.01	0.70	43.71
Anglais	0.76	0.61	25.21
Américain	0.30	0.25	20.82
Japonais	0.19	0.28	-32.21

Taux de rendement à 10 ans (long terme) en %			
Suisse	1.72	1.90	-9.73
Euro	2.96	3.39	-12.52
Anglais	3.40	4.02	-15.42
Américain	3.29	3.84	-14.16
Japonais	1.13	1.30	-12.90

Marché des devises contre CHF			
EUR	1.25	1.48	-15.84
GBP	1.46	1.67	-12.84
USD	0.93	1.03	-9.74
JPY	1.15	1.11	3.59

Actions de sociétés suisses

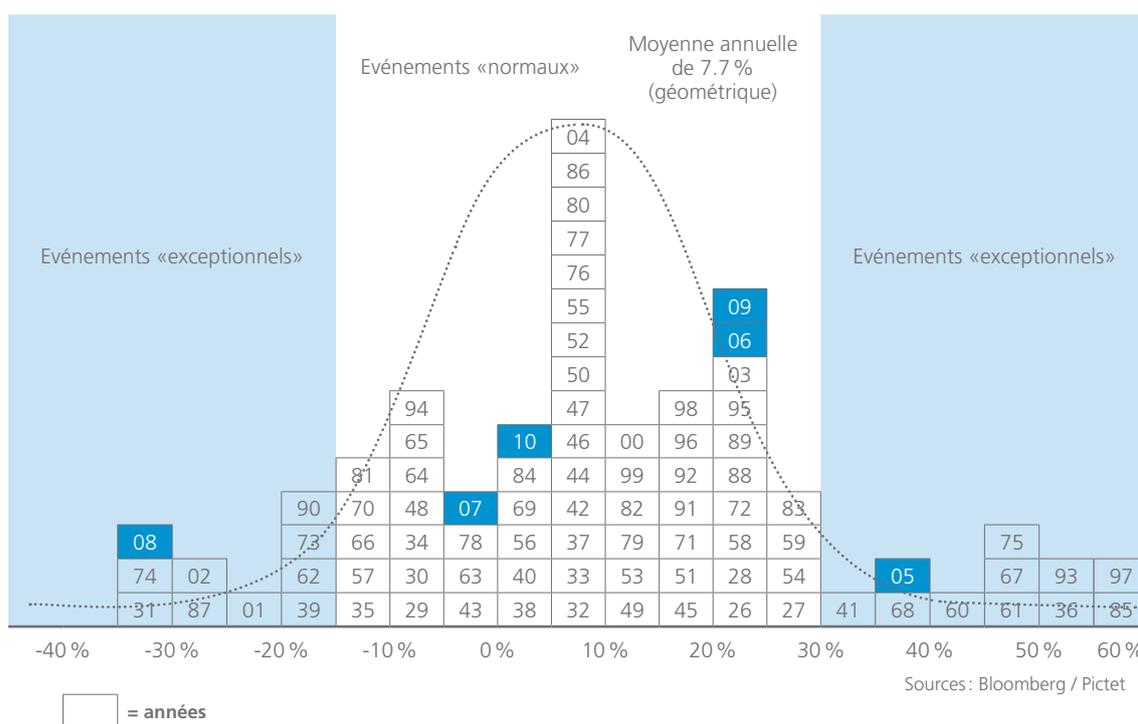
Le portefeuille est composé de 19 placements collectifs confiés à 13 gestionnaires, d'un portefeuille en valeurs secondaires géré en direct ainsi que d'actions de sociétés suisses non cotées.

2010 a débuté dans un environnement économique nettement plus positif que l'année précédente. En effet, les principaux indicateurs économiques ont évolué favorablement, confirmant ainsi l'optimisme des investisseurs déjà présent lors des derniers mois de l'année 2009. La stabilisation du chômage ainsi que la bonne reprise de la consommation des ménages et de la production industrielle ont été les principaux facteurs de l'évolution positive au 1^{er} trimestre. Dès le mois d'avril, de nouvelles craintes liées aux problèmes de remboursement de la dette souveraine en Europe ont effacé

cet optimisme. Dans ce contexte, la peur de la mise en place de plans trop austères de certains Etats européens a provoqué une correction sur les marchés boursiers. Durant le 3^e trimestre, l'amélioration de plusieurs indicateurs économiques a amené une certaine stabilité sur le marché des actions suisses, qui s'est confirmée durant le 4^e trimestre, clôturant l'année en territoire légèrement positif.

Au 31 décembre 2010, les titres des grandes valeurs (blue chips) ont évolué de manière légèrement positive, tandis que les valeurs des petites et moyennes capitalisations ont eu une évolution fortement positive. En effet, l'indice des grandes valeurs (SMI) a eu une performance de +1,21% alors que celui des autres titres composant le marché suisse (SPI Extra) a crû de +20,06%.

Performances annuelles du marché suisse des actions de 1926 à 2010



Actions étrangères

Le portefeuille est composé de 41 placements collectifs confiés à 20 gestionnaires différents. Une très grande diversification des investissements est ainsi réalisée.

La majorité des bourses concluent l'année 2010 sur les niveaux d'avant la faillite de Lehman Brothers (15 septembre 2008), grâce au retour de la croissance et aux mesures prises par les banques centrales (politique monétaire expansionniste). L'essor est particulièrement visible auprès des marchés américains et du nord de l'Europe. En revanche, les pays du sud du Vieux Continent connaissent une tendance inverse, avec des indices en forte baisse en raison des inquiétudes soulevées par la crise de la dette européenne

(Espagne -17,43 % et Italie -13,23 %, performances sur l'année en euros).

Toutefois, les performances en monnaies locales sont nettement inférieures lorsqu'elles sont exprimées en francs suisses. En effet, la très vigoureuse appréciation du franc suisse face aux principales monnaies (EUR -15,8%, USD -9,7 %) a eu un impact fortement négatif sur l'évolution des marchés. Par conséquent, les principaux indices ont réalisé une performance en francs suisses légèrement positive, à l'exception de l'Europe qui reste pénalisée par la perspective d'une longue phase de stagnation en raison des mesures d'économie annoncées.

Evolution des marchés des actions en CHF en 2010



Sources : Bloomberg

La performance 2010 est positive et en ligne avec son indice de référence, mais fortement pénalisée par l'appréciation du franc suisse contre les autres monnaies.

Nous avons introduit durant le courant de l'année une couverture partielle du risque de change sur l'euro et le dollar, par une approche systématique et dynamique gérée à l'externe sous forme de mandat. En ce qui concerne la performance, ce mandat a procuré la plus grande plus-value de l'exercice.

Titres de gages immobiliers

Ce poste comprend principalement les prêts hypothécaires et les crédits de construction.

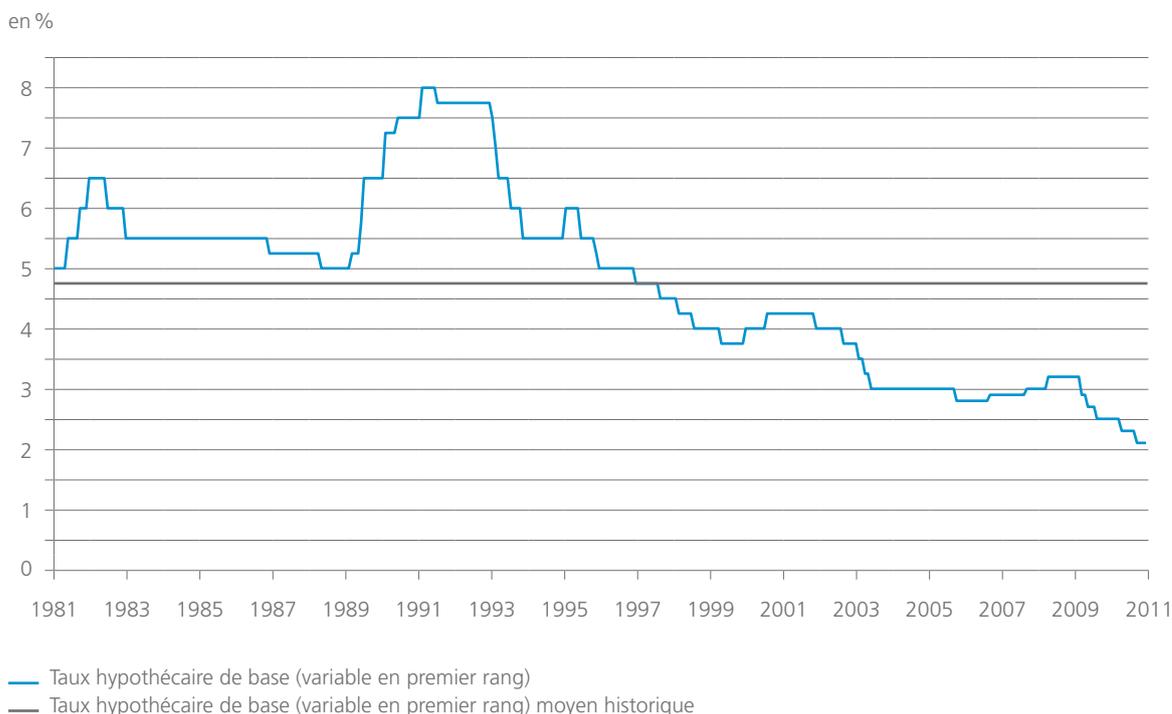
Le faible niveau des taux d'intérêt provoque une rentabilité basse sur le portefeuille. Du fait de l'intérêt grandissant des emprunteurs pour les taux fixes, la part en taux variable du portefeuille a considérablement diminué; la performance est ainsi lissée sur le moyen terme.

La politique mutualiste de notre institution commence à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à ses contacts de proximité. Le portefeuille de la CIP ne connaît à ce jour pas de problème lié au risque.

En 2010, les démarches visant à renforcer notre image de partenaire en matière de financement ont été maintenues. Les offres à taux fixe ont été particulièrement appréciées par la clientèle.

Le graphique ci-dessous souligne le fait que les taux d'intérêts hypothécaires sont à un niveau très bas historiquement. Une inversion de tendance s'est réalisée au 4^e trimestre 2010. Il est à relever que la moyenne du taux hypothécaire variable sur 30 ans se situe à 4,75 % (voir graphique ci-après).

Evolution du taux hypothécaire variable en 1^{er} rang durant les 30 dernières années



Immobilier Suisse

Traitement de l'amiante

La CIP, par l'intermédiaire de sa gérante Retraites Populaires, s'est souciee depuis de nombreuses années de la problématique de l'amiante dans ses immeubles. Elle fut ainsi dans le canton de Vaud à l'avant-garde concernant sa prise en charge.

L'année 2010 marque à cet égard un tournant, non seulement dans le suivi courant des assainissements selon les priorités précédemment définies dans le plan d'action de la gérante, mais également dans la mise en place de procédures de travail spécifiques liées à la récente découverte d'amiante dans les colles de carrelage. Aujourd'hui, une analyse préalable des colles de carrelage est effectuée avant toute intervention lors de travaux de réfection d'un logement, notamment dans la cuisine et la salle de bains.

En sus de la mise en œuvre de ces travaux de réfection, décision a été prise de procéder à l'assainissement des revêtements acoustiques contenant de l'amiante situés sous

les éviers. Cette mise en œuvre en une seule opération, qui devrait s'achever dans le courant de l'été 2011, a permis une économie d'échelle substantielle en comparaison à une solution qui aurait porté sur des interventions au coup par coup.

Cette approche de gestion systématique de détection et d'élimination des matériaux contenant de l'amiante dans les logements propriétés de la CIP assure la sécurité tant des ouvriers, des entreprises mandatées que des locataires et génère de la confiance. La CIP confirme ainsi sa qualité de propriétaire responsable.

C'est également avec sérénité qu'est suivie l'évolution législative en matière de désamiantage. Une nouvelle disposition entrée en vigueur au 1^{er} mars 2011 introduit, dans la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions, l'obligation de joindre aux demandes de rénovation un diagnostic amiante accompagné – selon la quantité, la localisation et la forme – d'un programme d'assainissement.

Immobilier direct

Au 31 décembre 2010, la CIP est propriétaire de 92 immeubles et / ou groupes d'immeubles représentant 153 adresses postales. Ceux-ci abritent 1'852 appartements, 23'585 m² de surfaces commerciales et 2'406 places de parc et garages.

Au mois de mars 2010 le chantier de l'immeuble sis à l'avenue des Brayères 11-13 à Clarens a débuté par la démolition du bâtiment existant (anciennement Collège 22) et s'est poursuivi par la réalisation d'un immeuble qui s'achèvera en novembre 2011 par la mise sur le marché de 34 logements de 2,5 et 3,5 pièces et 43 stationnements.

Courant 2010, la CIP a acquis des parts de copropriétés dans les deux immeubles commerciaux « Métropole » à Lausanne et « Riviera » à Rennaz, ainsi que dans le bâtiment administratif « ICC – International Center Cointrin » à Genève-Meyrin. Ces acquisitions permettent d'investir dans le segment « commercial – administratif » moins représenté dans le patrimoine de l'institution en favorisant ainsi une diversification, mais de manière moins exposée que par le biais d'une propriété totale, le tout sur des objets bien situés et de notoriété.

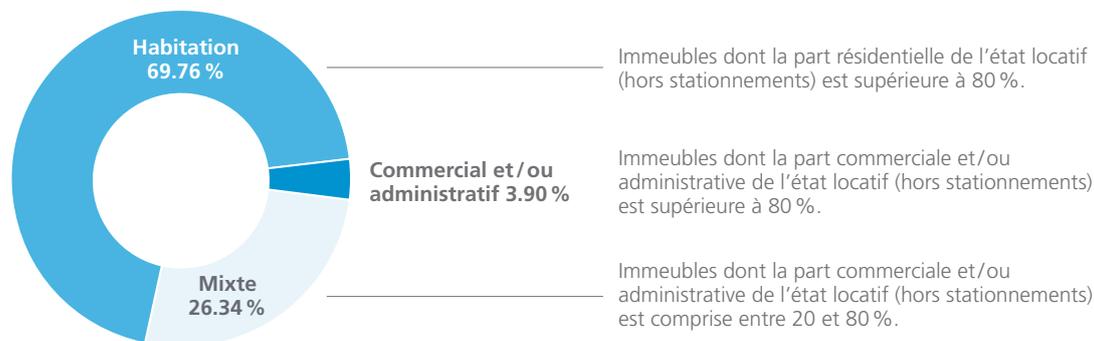
A noter que l'acquisition d'une part de copropriété dans l'immeuble « ICC – International Center Cointrin » représente la première propriété foncière de la Caisse hors des frontières du canton de Vaud.

En matière de rénovations, il a été procédé au remplacement des fenêtres de quatre bâtiments du patrimoine. Ces travaux ont été commandés en fin d'année 2009 et abouti en 2010 au remplacement des fenêtres de 84 logements. La CIP a ainsi pu bénéficier de subventions octroyées dans le cadre du programme cantonal d'assainissement des bâtiments.

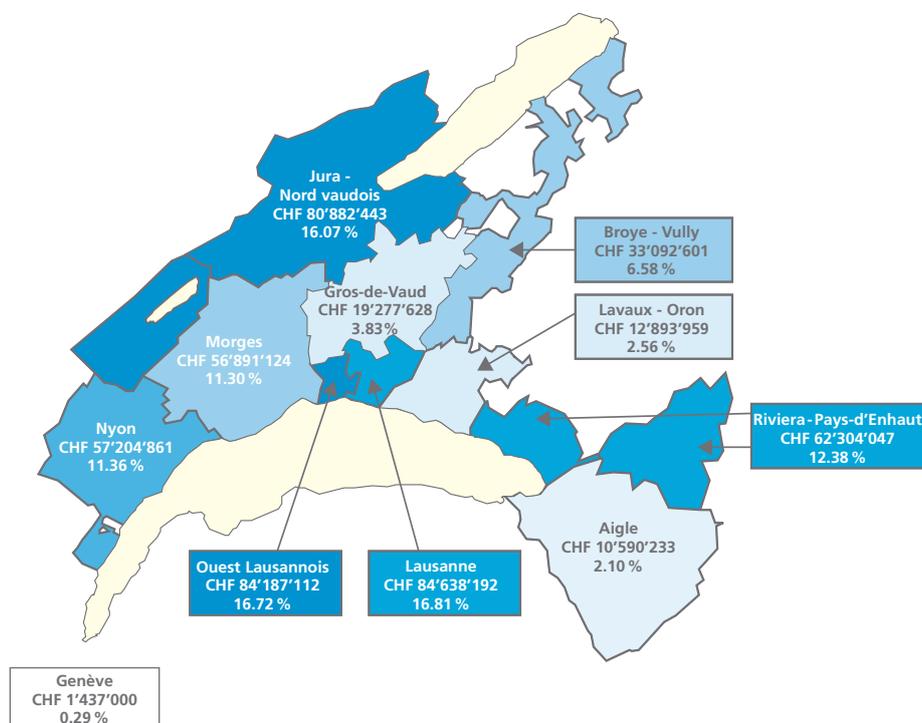
Enfin, les travaux de réhabilitation de l'immeuble sis à l'avenue du Stade 33-35-37 à Payerne ont débuté en mars 2010 et se termineront au début de l'année 2011.

L'étude pour la réhabilitation, avec le label Minergie, de l'immeuble situé à l'avenue Delay 11 à Morges a également été menée à terme et le chantier débutera au printemps 2011 pour une durée d'un an.

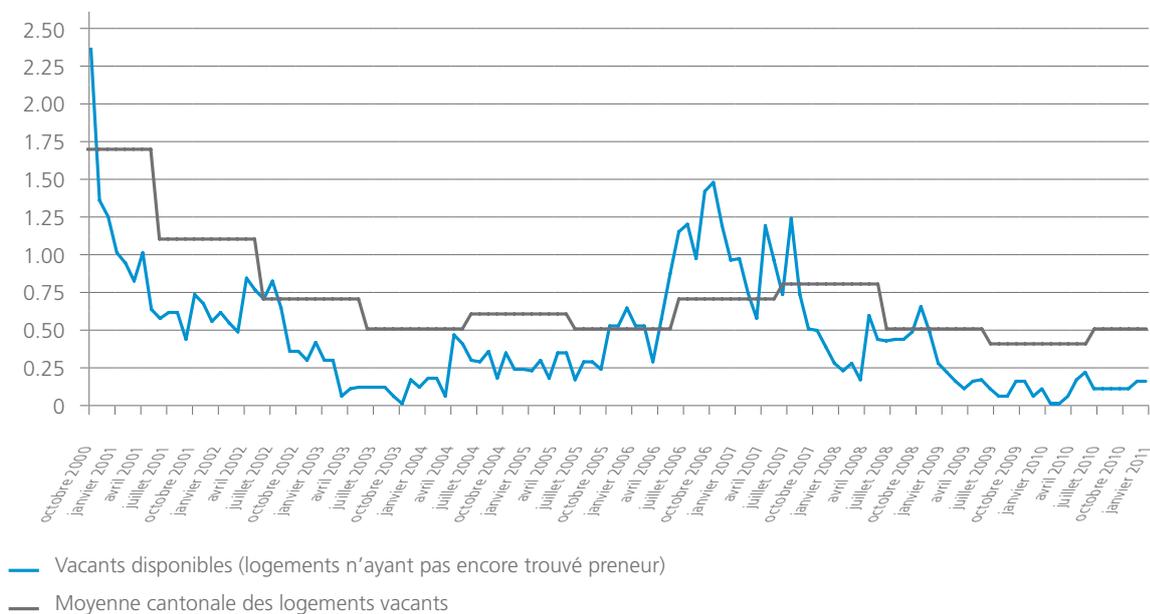
Répartition par type d'immeuble selon la valeur au bilan au 31 décembre 2010



Valeur au bilan par district au 31 décembre 2010: CHF 503'399'198.54



Evolution des logements vacants disponibles en % du nombre total d'octobre 2000 à janvier 2011



Placements collectifs

La CIP détient des parts dans 12 coopératives d'habitation, ainsi que des parts de fonds de placement immobilier suisse.

Correctif d'actif

Le correctif d'actif est passé de CHF 2'357'899.30 à CHF 1'857'520.69. Il concerne les immeubles subventionnés ainsi que deux immeubles bâtis sur un terrain en droit de superficie à Epalinges.

Placements alternatifs

Ce poste comprend les fonds de fonds gérés de façon non traditionnelle, contrairement aux investissements faits dans les actions et les obligations.

Le portefeuille est composé de 11 placements collectifs confiés à 7 gestionnaires différents. Une très grande diversification des investissements est ainsi réalisée.

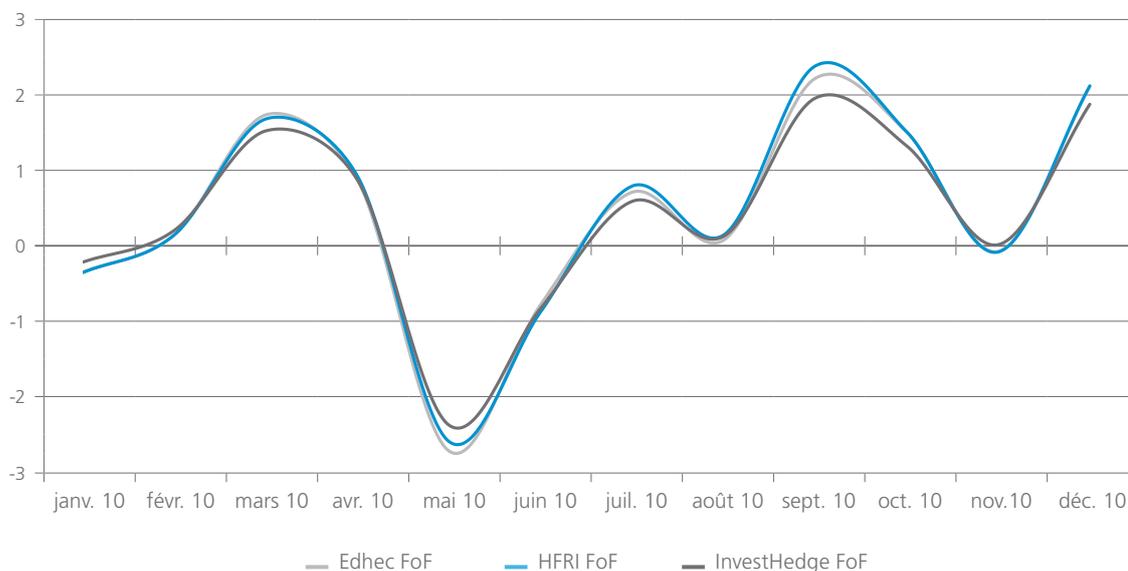
L'année 2010 a été marquée par des performances et des apports en capitaux nets positifs pour la classe d'actifs. Les placements alternatifs ont ainsi retrouvé une place plus importante dans les portefeuilles des investisseurs par rapport aux années précédentes.

La tendance vers une meilleure gestion des risques entamée après la crise de l'année 2008 s'est poursuivie durant l'année écoulée. Une attention particulière a notamment été portée sur la limitation du recours à l'endettement, une meilleure diversification ainsi que l'adéquation de la liquidité du portefeuille avec celle offerte aux investisseurs.

En comparaison avec les actions et dans un environnement caractérisé par une forte volatilité, les gérants alternatifs ont réussi à générer une performance certes inférieure mais avec une volatilité largement plus basse. En particulier, les baisses en janvier et mai ont pu être limitées.

Performances des benchmarks en 2010 (USD)

en %



La performance 2010 est positive, mais en dessous de son indice de référence. Cette différence s'explique principalement par le caractère plus défensif du portefeuille (moins de prise de risque par les gestionnaires) ainsi que par sa

réorganisation entamée l'année passée afin de le rendre plus robuste. Il est à noter que le portefeuille est couvert à raison de 96 % contre les risques de change.

Placements privés

Dans cette rubrique figurent les placements collectifs dans les entreprises non cotées.

Le portefeuille est composé de 49 placements collectifs confiés à 23 gestionnaires différents. Une très grande diversification, en particulier au niveau géographique, est ainsi réalisée.

2010 marque une nette reprise de l'activité en placements privés. Le volume des transactions effectuées en 2010 a plus que doublé par rapport à l'année précédente. Il demeure néanmoins en deçà des volumes constatés en 2006 et 2007. Les prix payés pour ces actifs tendent à augmenter, en ligne avec la valorisation d'actifs comparables cotés en bourse.

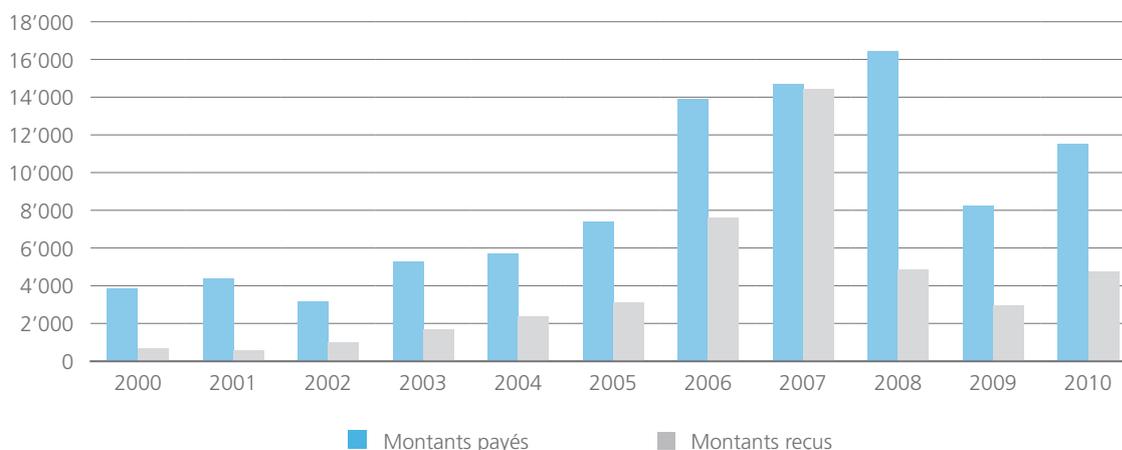
Parallèlement, le volume des sorties a atteint USD 203 milliards, soit presque trois fois le niveau observé en 2009.

Les levées de fonds ont repris, mais restent à un niveau très faible. En effet, la plupart des fonds ont levé des capitaux très importants entre 2006 et 2008. Or, une grande partie de ces montants n'ont pour l'instant pas été investis et les gestionnaires examinent très attentivement les sociétés avant d'investir.

Cette reprise de l'activité mondiale s'est aussi reflétée au niveau de l'activité de la Caisse.

Evolution des montants payés et des montants reçus par la Caisse

en milliers de CHF



La performance 2010 est positive et au dessus de son indice de référence. Elle a néanmoins été impactée négativement par l'appréciation du franc suisse contre les autres monnaies.

Le portefeuille est en effet principalement investi en euros et en dollars. Une étude sera menée pour mettre en place une gestion active du risque de change.

Diversification

La mise en place de la stratégie d'investissement dans la nouvelle classe d'actifs «Diversification» s'est faite progressivement durant l'année 2010 et les détails sur les sous-classes d'actifs sont énumérés ci-dessous.

Microfinance

Un premier investissement a été réalisé fin novembre.

Après un début d'année difficile consécutif aux craintes de ralentissements économiques, à la faillite d'une des plus importantes microbanques du Nicaragua ainsi qu'au risque potentiel indien, le marché de la microfinance a clôturé l'année en hausse.

Durant l'année 2010, l'argent a afflué vers les institutions de microfinance. En effet, beaucoup d'investisseurs ayant perdu une certaine confiance dans les pays développés ont décidé d'apporter leur soutien aux pays en développement

Dans son ensemble, la classe d'actifs «Diversification» a été un contributeur très positif de la performance.

par l'intermédiaire de ces fonds. L'afflux monétaire dans les fonds de microfinance ainsi que la restructuration du secteur ont conduit les acteurs principaux à temporairement fermer leurs fonds.

La performance de cette sous-classe d'actifs est positive, en ligne avec son indice de référence.

L'exercice 2011 permettra d'augmenter le nombre de gestionnaires et ainsi obtenir une diversification du portefeuille adéquate.

Immobilier étranger

Aucun investissement n'a été effectué à ce jour. Le programme débutera en 2011.

Obligations convertibles

Cette stratégie a été mise en oeuvre début mai. Le second semestre a compensé l'évolution fortement négative des mois de mai et juin. Le marché haussier des actions, la diminution des primes de risque et l'augmentation de la volatilité implicite ont été des contributeurs positifs pour cette sous-classe d'actifs.

Sa performance est positive, en ligne avec son indice de référence.

L'exercice 2011 permettra de poursuivre ces investissements afin d'obtenir une taille optimale du portefeuille et qui soit conforme à la stratégie de diversification. La part investie en francs suisses occupe une fraction prépondérante du portefeuille avec une diversification tant du style de gestion que du gestionnaire.

Matières premières

La stratégie, composée de 5 placements collectifs confiés à 5 gestionnaires différents, a été implémentée début mars 2010.

Après un premier semestre difficile consécutif aux craintes de ralentissement économique, le marché des matières premières a clôturé l'année en forte hausse.

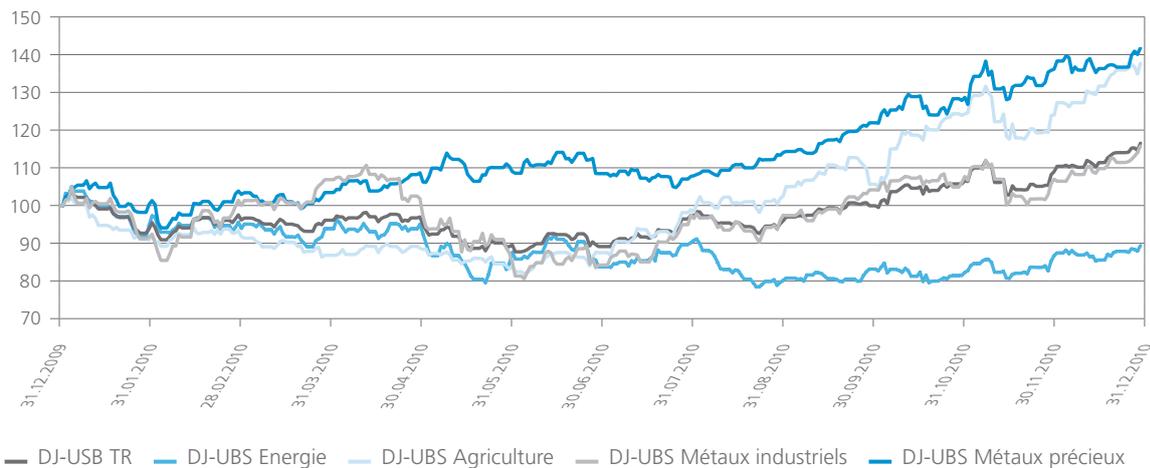
Les matières premières en général et tout particulièrement les métaux précieux ont dégagé une performance positive

en 2010. Les événements géopolitiques et climatiques ont amené une certaine volatilité sur les marchés. A noter que les métaux précieux ont connu une évolution particulièrement positive (rôle de valeur refuge).

La performance de cette sous-classe d'actifs est positive, en ligne avec son indice de référence.

Evolution des marchés des matières premières en USD*

en %



* Les performances des secteurs de l'indice de référence DJ-USB TR ne sont pas disponibles en francs suisses.

Le compartiment du Fonds institutionnel « Matières premières » a été lancé en tant que nouvelle classe d'actifs au

début du mois de mai afin de simplifier la gestion et optimiser les coûts de la structure.

Infrastructure suisse

Divers projets sont à l'étude quant à l'opportunité de participer à leur financement. Ce travail important est de longue

haleine mais les montants, la rentabilité et le risque sont intéressants pour une caisse de pensions.

Degré de couverture et frais d'administration

Capitaux de prévoyance

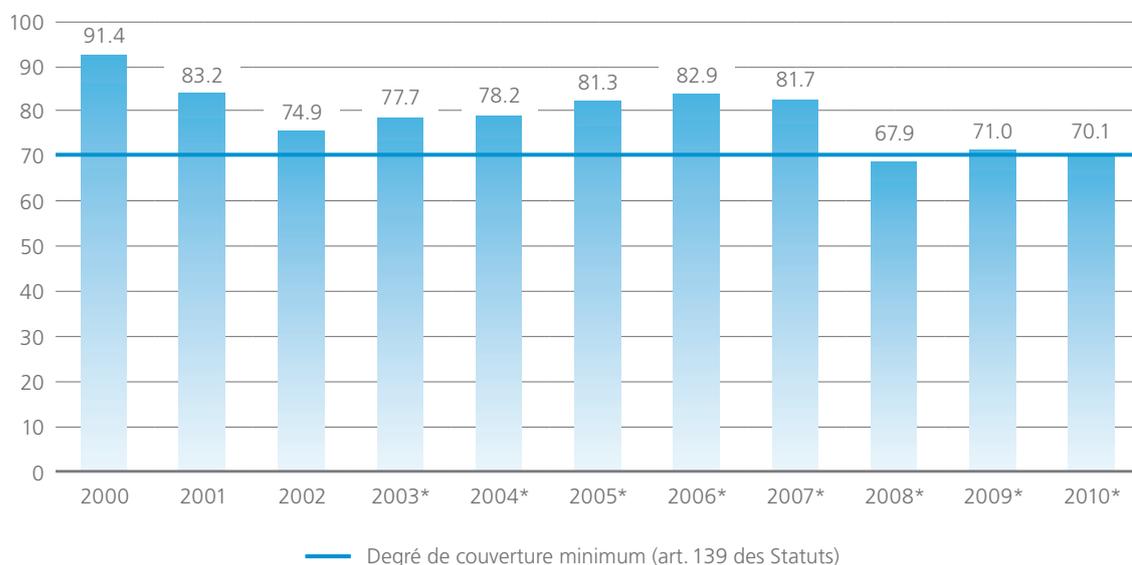
Les capitaux de prévoyance couvrant l'ensemble des engagements en faveur des assurés actifs et pensionnés figurent au passif du bilan. La CIP pratique un système financier dit « mixte » entre capitalisation et répartition. Elle est autorisée, selon l'article 139 des Statuts, à porter la part non

capitalisée de ses engagements en déduction des capitaux de prévoyance.

Le taux minimal statutaire est atteint au 31 décembre 2010.

Evolution du degré de couverture OPP2, art. 44, al. 1

en %



* Tient compte de l'introduction de la norme Swiss GAAP RPC 26

Frais d'administration

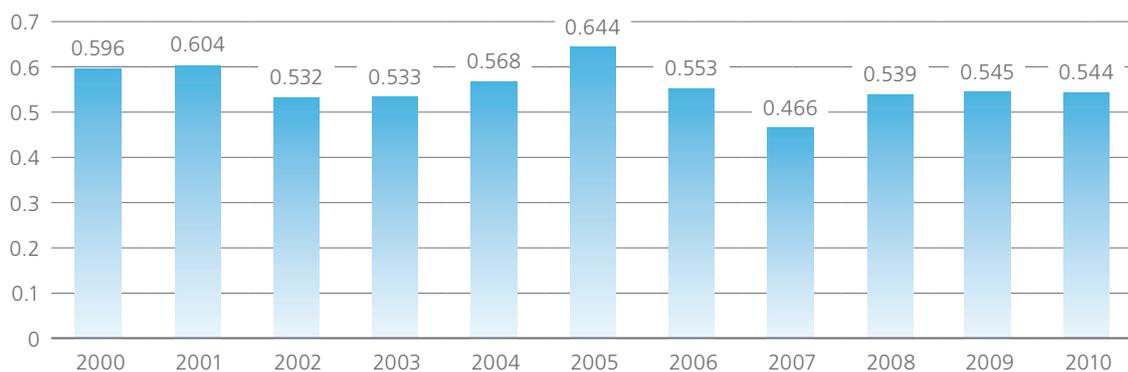
La facturation de Retraites Populaires pour la gestion de la CIP tient compte d'un forfait administratif par assuré et pensionné d'une part, et de commissions relatives à la gestion des divers placements d'autre part. Ces commissions sont directement imputées comme charges desdits placements. Cette méthode correspond aux normes du marché et permet une meilleure comparaison avec ce dernier, tout en étant plus simple et plus transparente.

Pour déterminer les frais d'administration, on additionne les frais directs et les frais de la gestion des dossiers. Les frais d'administration ci-après sont exprimés en pour-cent de la somme des traitements cotisants.

En 2009 et 2010, Retraites Populaires a procédé à une restitution de CHF 215'200, laquelle, rapportée aux frais de gestion des dossiers, représente une réduction de 7,22 % (en 2009: -7,61 %) de la charge.

Evolution des frais d'administration

% de la somme des traitements cotisants



Bilan au 31 décembre

(en CHF)

Actif	Annexe	31.12.2010	31.12.2009
Placements	6.4	2'083'698'256.39	2'029'412'732.59
Liquidités, créances diverses à court et moyen terme		87'093'438.55	114'189'498.48
Obligations libellées en CHF		277'260'601.65	268'327'157.98
Obligations étrangères		323'592'060.40	340'626'387.52
Actions de sociétés suisses		250'958'199.22	240'618'680.36
Actions de sociétés étrangères		238'574'620.35	229'830'096.60
Titres de gages immobiliers		163'406'650.28	160'165'675.76
Immobilier suisse		523'040'128.34	509'720'150.43
Placements alternatifs		145'806'855.28	122'705'524.30
Placements privés		51'398'365.65	43'229'561.16
Diversification		22'567'336.67	0.00
Compte de régularisation actif	7.1.1	630'285.85	636'040.50
		2'084'328'542.24	2'030'048'773.09
Passif	Annexe	31.12.2010	31.12.2009
Dettes		7'175'192.41	12'461'721.46
Prestations de libre passage et rentes		6'026'483.20	11'119'737.35
Autres dettes	7.1.2	1'148'709.21	1'341'984.11
Compte de régularisation passif	7.1.3	3'616'722.19	2'044'925.11
Provisions non techniques	7.1.4	9'115'000.00	9'120'000.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		2'061'115'813.00	1'976'837'101.00
Capital de prévoyance assurés actifs (100 %)		1'484'847'372.00	1'424'526'307.00
Capital de prévoyance pensionnés (100 %)		1'373'738'238.00	1'322'821'105.00
Provisions techniques (100 %)	5.6	85'865'552.00	76'705'590.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques (100 %)		2'944'451'162.00	2'824'053'002.00
Part de financement en répartition (30 %) [art. 139 des Statuts]	9.1	-883'335'349.00	-847'215'901.00
Réserve de fluctuation de valeurs	6.3	3'305'814.64	29'585'025.52
Situation au 1 ^{er} janvier		29'585'025.52	0.00
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice		-26'279'210.88	29'585'025.52
Fonds libres (+) / découvert (-)	5.9	0.00	0.00
Situation au 1 ^{er} janvier		0.00	-56'049'602.76
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice		0.00	56'049'602.76
		2'084'328'542.24	2'030'048'773.09
Degré de couverture OPP2, art. 44, al. 1	5.8	70.11%	71.05%

Adoptés par le Conseil d'administration
dans sa séance du 31 mars 2011

Au nom du Conseil d'administration

Claude Recordon
président

Francis Hostettler
secrétaire

Certifiés conformes aux écritures le 31 mars 2011

Pour la Caisse intercommunale de pensions,
Retraites Populaires

Claude Richard
directeur général

Johnny Perera
directeur

Compte d'exploitation

(en CHF)

	Annexe	2010	2009
+ Cotisations et apports ordinaires et autres		135'628'725.75	129'037'684.05
Cotisations des salariés		45'597'766.40	43'431'828.00
Cotisations de l'employeur		45'597'766.40	43'431'828.00
Cotisations supplémentaires des salariés		479'682.15	413'779.40
Cotisations supplémentaires de l'employeur		41'281'703.85	39'431'231.55
Primes uniques et rachats		2'392'457.65	2'072'143.85
Subsides du fonds de garantie		279'349.30	256'873.25
+ Prestations d'entrée		54'340'526.95	48'650'266.00
Apports de libre passage		52'984'682.95	47'520'592.30
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement / divorce		1'355'844.00	1'129'673.70
= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		189'969'252.70	177'687'950.05
- Prestations réglementaires		-122'846'547.15	-119'774'470.00
Rentes de vieillesse		-77'238'353.00	-73'398'482.80
Rentes de survivants		-14'598'524.35	-14'052'869.75
Rentes d'invalidité		-17'023'802.05	-16'545'945.45
Autres prestations réglementaires	7.2.1	-5'928'936.50	-5'662'942.85
Prestations en capital retraite		-7'551'732.60	-9'341'030.70
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-505'198.65	-773'198.45
- Prestations de sortie	7.2.2	-46'771'233.40	-45'564'039.75
Prestations de libre passage en cas de sortie		-35'385'716.60	-33'116'856.95
Versements anticipés pour la propriété du logement / divorce		-11'385'516.80	-12'447'182.80
= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-169'617'780.55	-165'338'509.75
+/- Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance et provisions techniques (70 %)		-84'278'712.00	-86'215'240.00
Constitution capital de prévoyance assurés actifs (100 %)		-60'321'065.00	-64'671'990.00
Constitution capital de prévoyance pensionnés (100 %)		-50'917'133.00	-49'883'205.00
Variation des provisions techniques		-9'159'962.00	-8'609'434.00
Variation de la part de financement en répartition (30 %)		36'119'448.00	36'949'389.00
- Charges d'assurance		-1'498'632.00	-710'122.00
Cotisations au fonds de garantie		-1'498'632.00	-710'122.00
= Résultat net de l'activité d'assurance		-65'425'871.85	-74'575'921.70

Compte d'exploitation (suite)

(en CHF)

	Annexe	2010	2009
= Résultat net de l'activité d'assurance		-65'425'871.85	-74'575'921.70
+ Résultat net des placements sur	6.8	42'077'873.90	162'911'146.48
Liquidités, créances diverses à court et moyen terme		-444'512.89	310'579.13
Obligations libellées en CHF		8'117'613.19	11'751'188.78
Obligations étrangères		-17'452'972.32	26'604'015.65
Actions de sociétés suisses		9'761'932.12	42'420'519.06
Actions de sociétés étrangères		3'455'769.13	49'897'812.25
Titres de gages immobiliers		3'904'451.53	4'188'724.74
Immobilier suisse		29'040'091.84	27'023'568.13
Placements alternatifs		2'934'424.45	4'678'803.39
Placements privés		1'225'299.53	-3'964'064.65
Diversification		1'535'777.32	0.00
+/- Dissolution (+) / constitution (-) de provisions non techniques		5'000.00	28'000.00
+ Autres produits		81'382.16	148'113.36
Produits de prestations fournies		81'382.16	53'071.90
Produits divers et subrogation		0.00	95'041.46
- Autres frais		-2'121.15	-20.74
- Frais d'administration	7.2.3	-3'015'473.94	-2'876'689.12
Frais d'administration		-248'631.61	-263'258.58
Frais de gestion administrative		-2'766'842.33	-2'613'430.54
= Résultat avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs		-26'279'210.88	85'634'628.28
+/- Dissolution (+) / constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeurs		26'279'210.88	-29'585'025.52
= Excédent de produits (+) / de charges (-)	5.9	0.00	56'049'602.76

Annexe aux comptes

1. Bases et organisation

1.1 Forme juridique et but

La Caisse intercommunale de pensions (ci-après : CIP ou la Caisse) est un établissement de droit public doté de la personnalité morale, conformément au décret du Grand Conseil du 5 septembre 1923.

La CIP, créée par l'Union des communes vaudoises, est une institution de prévoyance qui assure les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès (art. 1 des Statuts).

1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La CIP est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle sous numéro 300'113 au sens de l'art. 48 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Elle cotise au fonds de garantie LPP.

1.3 Indication des actes et des règlements

Les Statuts de 1988 ainsi que leurs diverses modifications sont disponibles auprès de la CIP ou sur son site internet. La dernière mise à jour des Statuts - entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011 - a été adoptée par l'Assemblée ordinaire des délégués le 17 juin 2010 et approuvée par le Conseil d'Etat en date du 8 décembre 2010.

Décret du 5 septembre 1923

Règlement du 22 août 1979

Règlements découlant de la législation fédérale

Règlement des placements, mis à jour au 31 décembre 2010

Règlement pour les passifs de nature actuarielle du bilan du 1^{er} janvier 2007

Règlement pour la liquidation partielle révisé, approuvé par l'Autorité de surveillance des fondations en date du 15 juillet 2009 et entré en vigueur le 15 septembre 2009

1.4 Organes de gestion / droit à la signature

Organes

Assemblée des délégués (art. 113 ss des Statuts)

L'Assemblée des délégués est constituée paritairement par les représentants des employeurs et par les représentants des assurés. Le président du Conseil d'administration préside l'Assemblée des délégués ; il désigne le secrétaire et les scrutateurs.

Commission des comptes (art. 129 des Statuts)

La Commission des comptes pour l'exercice 2010 est composée de :

Employeurs	:	Commune de Prangins Commune de Prilly
Assurés	:	Commune de Préverenges Pro Senectute Vaud

Conseil d'administration (art. 123 ss des Statuts)

La CIP est administrée par un Conseil d'administration, élu par l'Assemblée des délégués, à l'exception du représentant de l'Etat. Il est composé de sept membres à savoir, un représentant de l'Etat, trois membres représentant les employeurs et trois membres représentant les assurés. En outre, six suppléants sont choisis paritairment.

Les membres du Conseil d'administration désignent le président et le secrétaire. Ce dernier peut être choisi en dehors du Conseil.

Au 1^{er} janvier 2011, il se compose de :

Président	Claude Recordon*, syndic, Orbe
Vice-président	Dominique Kaser**, boursier communal, Puidoux
Secrétaire (hors Conseil)	Francis Hostettler, secrétaire municipal retraité, Yvonand
Secrétaire suppléant (hors Conseil)	Olivier Berthoud, directeur-adjoint, Vufflens-la-Ville
Représentante de l'Etat	Monique Mischler, Lausanne
Membres	Etienne Poget**, préposé au contrôle des habitants, Nyon Laurent Ballif*, syndic et député, Vevey Daniel Belotti*, syndic, Rolle Didier Tenthorey**, adjoint administratif au service de la sécurité sociale, Yverdon-les-Bains
Suppléants	Frédéric Borloz*, syndic, Aigle Claude Uldry*, municipal, Nyon Gilbert Gubler*, syndic, Moudon Christian Monod**, secrétaire municipal, Jouxteus-Mézery Jean-Pierre Pernet**, chef du personnel, Montreux Jean-François Niklaus**, boursier communal, Epalinges

* représentant des employeurs

** représentant des assurés

L'adresse de la CIP est la suivante :

Caisse intercommunale de pensions	Téléphone :	021 348 21 11
Caroline 9	Fax :	021 348 21 69
Case postale 288	E-mail :	info@cipvd.ch
1001 Lausanne	Site internet :	www.cipvd.ch

Droit à la signature

La Caisse s'engage vis-à-vis des tiers par la signature collective du président et du secrétaire; en cas d'empêchement, le président ou le secrétaire peuvent être remplacés par le vice-président ou un autre membre du Conseil.

1.5 Gérance (art. 130 des Statuts)

La gérance de la Caisse est confiée à Retraites Populaires, Lausanne. Cet établissement a qualité pour représenter la Caisse et pour agir en son nom dans les opérations courantes, sur la base d'un cahier des charges et sous le contrôle du Conseil. Un membre de la Direction de Retraites Populaires doit assister aux séances du Conseil et aux Assemblées des délégués. Il a voix consultative.

1.6 Experts, organe de contrôle, conseillers et autorité de surveillance

Expert agréé (art. 141 des Statuts)

Le mandat d'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle est exercé par Pittet Associés SA, Genève.

Organe de contrôle (art. 134 des Statuts)

Le Conseil d'administration a désigné BDO SA, Lausanne, pour contrôler la gestion, les comptes et les placements de la Caisse.

Conseillers

La CIP fait calculer chaque année la performance de ses placements par Coninco Advisory SA, Vevey. Une attestation est fournie.

Autorité de surveillance

Autorité de surveillance des fondations du Canton de Vaud.

1.7 Employeurs affiliés

Au 31 décembre 2010, 325 communes, services et institutions d'utilité publique sont affiliés à la CIP (324 en 2009).

2. Membres actifs et pensionnés

2.1 Mouvements des membres actifs

	Plan ordinaire	Plan risques	Plan minimum LPP	Totaux	Plan ordinaire	Plan risques	Plan minimum LPP	Totaux
Effectif au 1^{er} janvier 2010 / 2009	8'944	58	519	9'521	8'477	43	527	9'047
Augmentation								
Nouveaux	1'268	63	357	1'688	1'138	52	334	1'524
Transferts du plan risques	33			33	19			19
Réactivés	147		4	151	85		19	104
	1'448	63	361	1'872	1'242	52	353	1'647
Diminution								
Démissions	-554	-22	-418	-994	-509	-18	-333	-860
Transferts au plan ordinaire		-33		-33		-19		-19
Décès (capital)	-1			-1	-7			-7
Décès avec prestations	-6			-6	-3			-3
Invalides	-184		-6	-190	-73		-20	-93
Retraités	-212		-16	-228	-183		-8	-191
	-957	-55	-440	-1'452	-775	-37	-361	-1'173
Effectif au 1^{er} janvier 2011 / 2010	9'435	66	440	9'941	8'944	58	519	9'521

2.2 Mouvements des pensionnés

	Plan ordinaire	Plan minimum LPP	Totaux	Plan ordinaire	Plan minimum LPP	Totaux
Effectif au 1^{er} janvier 2010 / 2009						
Invalides définitifs	734	27	761	721	28	749
Invalides temporaires	50		50	58		58
Retraités	2'486	5	2'491	2'358	5	2'363
Conjoints survivants	837	1	838	832	1	833
Enfants	333		333	334		334
	4'440	33	4473	4'303	34	4'337

Augmentation

Nouveaux invalides définitifs	35	6	41	35	23	58
Nouveaux retraités	208	8	216	179		179
Nouveaux conjoints survivants	54		54	41		41
	297	14	311	255	23	278

Diminution

Sorties par décès						
Invalides définitifs décédés	-27	-1	-28	-18		-18
Retraités décédés	-61		-61	-51		-51
Conjoints survivants décédés	-25		-25	-36		-36
	-113	-1	-114	-105	0	-105
Sorties par suppression de pension						
Invalides définitifs	-6	-7	-13	-4	-24	-28
	-6	-7	-13	-4	-24	-28

Variation pensions temporaires

Invalides temporaires	15		15	-8		-8
Enfants	2		2	-1		-1
	17	0	17	-9	0	-9

Effectif au 1^{er} janvier 2011 / 2010	4'635	39	4'674	4'440	33	4'473
---	--------------	-----------	--------------	--------------	-----------	--------------

	Plan ordinaire	Plan minimum LPP	Totaux	Plan ordinaire	Plan minimum LPP	Totaux
Effectif au 1^{er} janvier 2011 / 2010						
Invalides définitifs	736	25	761	734	27	761
Invalides temporaires	65		65	50		50
Retraités	2'633	13	2'646	2'486	5	2'491
Conjoints survivants	866	1	867	837	1	838
Enfants	335		335	333		333
	4'635	39	4'674	4'440	33	4'473

3. Nature de l'application du but

3.1 Explication des plans de prévoyance (art. 2a des Statuts)

La Caisse gère trois plans d'assurance :

- a) le plan risques (art. 2b des Statuts);
- b) le plan ordinaire (art. 2c des Statuts);
- c) le plan minimum LPP (art. 2d des Statuts).

Le plan risques couvre les risques d'invalidité et de décès dès l'entrée en fonction de l'assuré et jusqu'à son affiliation dans le plan ordinaire.

Le montant des prestations du plan risques est déterminé selon les mêmes principes que ceux appliqués au plan ordinaire.

Le plan ordinaire couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès (art. 1 des Statuts).

Le plan minimum LPP est limité au minimum obligatoire selon la LPP. Pour ce plan, un contrat est conclu avec Retraites Populaires (art. 166 des Statuts). Les cotisations et prestations y relatives n'entrent ni dans le bilan ni dans le compte d'exploitation de la CIP.

3.2 Financement, méthodes de financement

La Caisse applique le système de la primauté des prestations au sens de l'article 16 LFLP au plan de base (art. 2c des Statuts).

Son équilibre financier est déterminé selon le système de financement mixte. La part de financement en répartition est de 30 % et celle en capitalisation de 70 %.

Cotisations du plan risques (art. 29 des Statuts)

La cotisation du plan risques est fixée à 3 % du traitement cotisant.

Elle est pour un tiers à la charge de l'assuré et pour deux tiers à la charge de l'employeur.

Cotisation moyenne générale du plan ordinaire (art. 29a des Statuts)

La cotisation moyenne générale est fixée à 24 % du traitement cotisant.

Elle est répartie entre l'assuré et l'employeur de la manière suivante, au choix de l'employeur :

cotisation ordinaire	assuré	8 %	ou	9 %
cotisation ordinaire	employeur	8 %	ou	9 %
contribution spéciale	employeur	8 %	ou	6 %
		<u>24 %</u>		<u>24 %</u>

3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Fonds de solidarité (art. 109 des Statuts) *

La Caisse dispose d'un fonds de solidarité qui a pour but de venir en aide, dans les cas dignes d'intérêt, aux pensionnés ainsi qu'aux ayants droit des assurés et pensionnés décédés.

Le fonds de solidarité est alimenté par :

- les dons, legs et recettes diverses ;
- le rendement de la fortune du fonds calculé au taux technique (art. 132 des Statuts).

* Le rendement de la fortune du fonds est limité aux dépenses de l'exercice.

Allocations de renchérissement extra-statutaires consenties par l'employeur (art. 41 des Statuts)

Divers employeurs ont demandé à pouvoir bénéficier de cette disposition. Le montant des prestations servies s'est élevé à CHF 1'044'347.35 (2009 : CHF 1'090'116.70). Il a été entièrement couvert par les employeurs concernés.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 26

En application à l'article 47 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), les comptes de la CIP sont présentés conformément à la recommandation comptable Swiss GAAP RPC 26.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

Placements

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les placements collectifs figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

Liquidités, créances diverses à court et moyen terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'institution.

Obligations libellées en CHF

Les obligations non cotées et les obligations simples figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

Actions de sociétés suisses

Les actions non cotées et les parts de coopératives figurent au bilan à la valeur d'acquisition.

Titres de gages immobiliers

Les crédits de construction ainsi que les prêts hypothécaires figurent au bilan pour la valeur effectivement due à l'institution.

Immobilier suisse

Les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au 31 décembre. Les taux utilisés sont les suivants :

- immeubles de plus de 10 ans 7,25 %
- immeubles de 10 ans et moins 6,50 %
- immeubles pour lesquels
 un loyer net est encaissé 6,00 %

Ces taux sont revus périodiquement sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que de données issues du portefeuille immobilier. La dernière révision a été effectuée au 31 décembre 2009.

Les terrains à bâtir et ceux colloqués en zone intermédiaire sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des amortissements nécessaires afin de pallier toute baisse de valeur dont lesdits terrains pourraient être l'objet.

Placements alternatifs, placements privés et diversification

Il s'agit de placements collectifs qui figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Les principes comptables et d'évaluation n'ont fait l'objet que de changements rédactionnels pour l'exercice 2010.

La présentation des résultats des placements au point 6.8 de l'annexe a été revue et les chiffres de l'exercice 2009 ont été retraités; toutefois, ce changement ne modifie pas le résultat par classe d'actifs.

Les suppléments temporaires sont présentés à la rubrique « Autres prestations réglementaires » en 2010 (en 2009, ils étaient répartis entre les rentes vieillesse et les rentes invalidité); les chiffres 2009 ont été retraités.

5. Couverture des risques

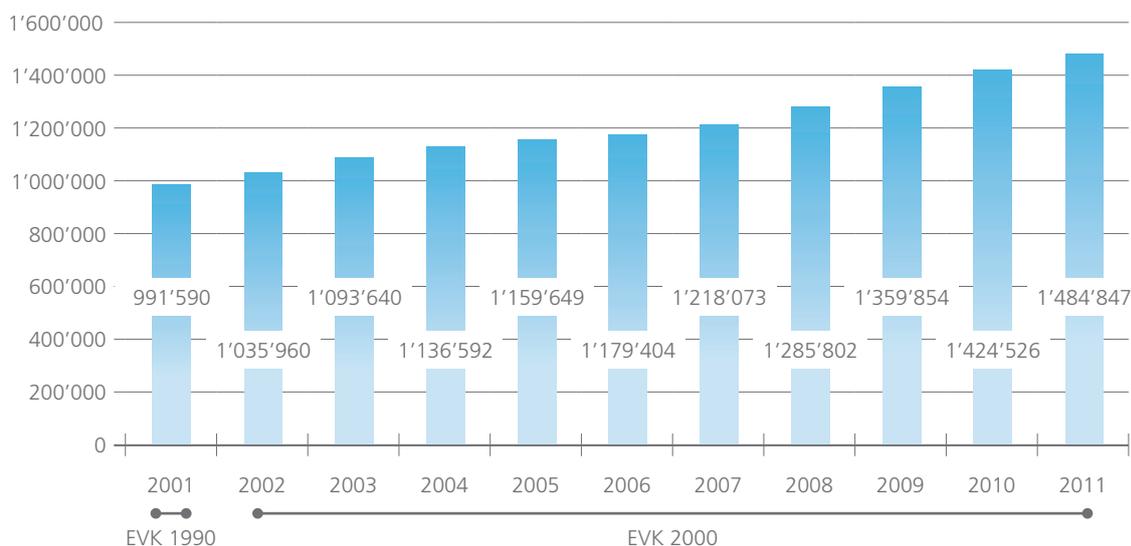
5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

La CIP n'est pas réassurée. En ce qui concerne le plan minimum, un contrat a été conclu avec Retraites Populaires (art. 166 des Statuts).

5.2 Evolution du capital de prévoyance pour les assurés actifs en primauté des prestations (au 1^{er} janvier)

Actifs

en milliers de CHF



EVK = Tables actuarielles de l'ancienne Caisse fédérale d'assurance

Pour le calcul des provisions techniques des assurés actifs, il a été tenu compte des salaires assurés du 1^{er} janvier 2011.

5.3 Total des avoirs vieillesse selon la LPP (comptes témoins)

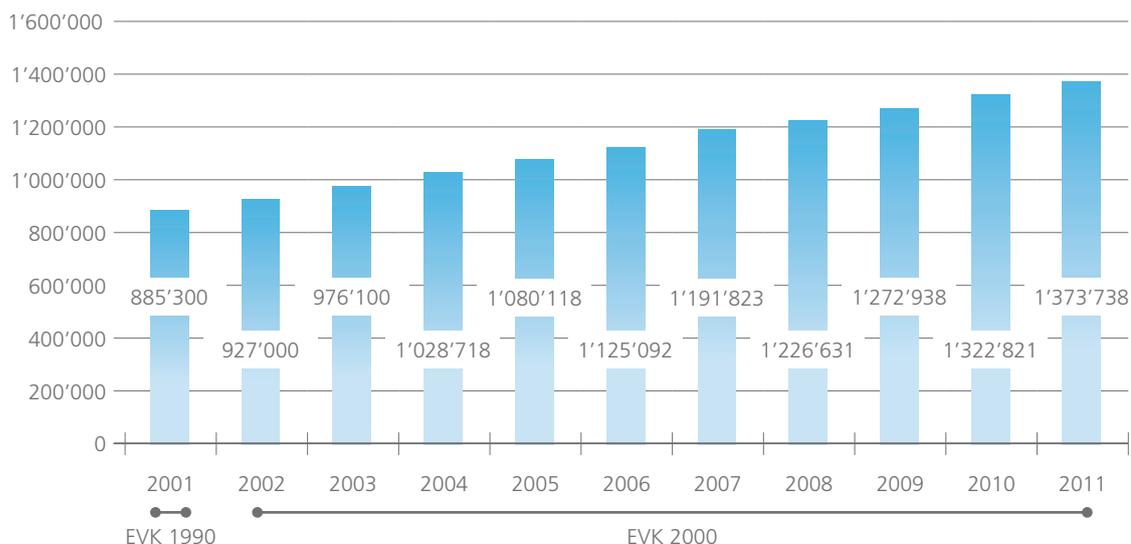
Les engagements LPP (avoirs de vieillesse minimums) compris dans les capitaux de prévoyance se montent à :

	2010 CHF	2009 en CHF
Actifs	550'923'682.45	521'784'893.55
Invalides	24'751'956.75	26'194'432.85

5.4 Evolution du capital de prévoyance pour les pensionnés (au 1^{er} janvier)

Pensionnés

en milliers de CHF



EVK = Tables actuarielles de l'ancienne Caisse fédérale d'assurance

5.5 Résultats de la dernière expertise actuarielle

Les dispositions des articles 140 et 141 des Statuts prévoient des expertises tous les quatre ans.

Une expertise actuarielle a été déposée par l'expert agréé ; les dates retenues ont été le 31 décembre 2007 pour les comptes et le 1^{er} janvier 2008 pour les données individuelles.

Les conclusions de l'expert figurant dans son rapport daté du 30 octobre 2008 sont les suivantes :

- Les dispositions statutaires et réglementaires relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.
- Le système financier statutaire de la Caisse est satisfait au 31 décembre 2007 avec un degré de couverture légal en caisse fermée de 81,7 % et un degré d'équilibre à 116,8 %.
- L'équilibre financier de la Caisse est assuré compte tenu du financement, du plan de prévoyance en vigueur, de l'adaptation conditionnelle des pensions et du système financier appliqué. La Caisse est ainsi en mesure de garantir ses engagements.

La prochaine expertise est normalement prévue en 2012. Toutefois, au vu tant de la situation économique que de la révision du droit fédéral concernant «le financement des institutions de prévoyance de droit public» et dans la perspective de l'adaptation nécessaire des bases techniques, le Conseil poursuit les études en collaboration avec l'expert.

5.6 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Les calculs actuariels sont effectués par la gérante au moyen des tables édictées par l'ancienne Caisse fédérale d'assurance EVK 2000, au taux technique de 3,5 % (art. 132 des Statuts).

Un règlement pour les passifs de nature actuarielle du bilan a été établi par la CIP. Ce document a été approuvé par l'expert agréé et porté à la connaissance de l'organe de contrôle et de l'Autorité de surveillance.

Ce règlement précise notamment la politique de constitution des capitaux de prévoyance et provisions techniques.

	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Total des provisions techniques (100%)	85'865'552.00	76'705'590.00
Provision pour changement des tables actuarielles (100 %)	68'686'912.00	59'526'950.00
Provision pour indexations futures (100 %)	17'178'640.00	17'178'640.00

5.6.1 Provision pour changement des tables actuarielles

La provision pour changement des tables actuarielles est destinée à prendre en compte l'accroissement futur de l'espérance de vie. Elle a pour but de financer progressivement le coût futur du changement de tables actuarielles suite à l'évolution de la longévité humaine.

Le montant cible de la provision pour changement des tables actuarielles s'élève à 5 % des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de pensions au 31 décembre 2010. Pour y parvenir, cette provision a été constituée chaque année par palier de 0,5 % des capitaux de prévoyance des pensionnés. Au 31 décembre 2010, la cible est atteinte. Toutefois, cette provision continuera à être alimentée jusqu'au changement des tables actuarielles.

5.6.2 Provision pour indexations futures

La provision pour indexations futures est destinée à prendre en charge les indexations futures des pensions qui sont décidées par le Conseil d'administration. Son attribution dépend de la performance de l'exercice et du niveau atteint par la réserve de fluctuation de valeurs. Lors d'une indexation des rentes, la valeur actuelle des indexations, calculée selon les bases actuarielles de la CIP, est prélevée de la provision.

	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Provision pour indexations futures (100%)	17'178'640.00	17'178'640.00
Solde au 1 ^{er} janvier	17'178'640.00	17'178'640.00
Prélèvement de l'année	0.00	0.00
Attribution de l'année	0.00	0.00

Au vu du résultat de l'exercice et en application du règlement pour les passifs de nature actuarielle du bilan, cette provision n'a pas été alimentée en 2010.

5.7 Modification des bases et hypothèses techniques

Il n'y a pas eu de modification des bases et hypothèses techniques au cours de l'exercice 2010.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

Selon les dispositions de l'article 139 des Statuts, le degré de couverture est déterminé conformément à l'art. 44 OPP2 et à son annexe.

Le degré de couverture est calculé au 1^{er} janvier de chaque année sur la base de la fortune au 31 décembre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2010, le degré de couverture de la CIP, conformément à l'art. 44 al. 1 OPP2, se justifie comme il suit :

	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Capitaux de prévoyance et provisions techniques (100 %)	2'944'451'162.00	2'824'053'002.00
Part de financement en répartition (30 %) [art. 139 des Statuts]	-883'335'349.00	-847'215'901.00
Total des capitaux de prévoyance	2'061'115'813.00	1'976'837'101.00
Réserve de fluctuation de valeurs	3'305'814.64	29'585'025.52
Fonds libres (+) / découvert (-)	0.00	0.00
Fortune de prévoyance disponible	2'064'421'627.64	2'006'422'126.52
Degré de couverture OPP2, art. 44, al. 1	70.11%	71.05%
Degré de couverture minimum art. 139 des Statuts	70.00%	70.00%

En comparaison avec une caisse ayant l'obligation d'avoir un degré de couverture de 100%, le degré d'équilibre se calcule en comparant la fortune nette aux capitaux de prévoyance calculés au taux minimum (pour la CIP 70%).

Degré d'équilibre	100.16%	101.50%
--------------------------	----------------	----------------

5.9 Fonds libres / découvert

	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Fonds libres (+) / découvert (-)	0.00	0.00
Solde au 1 ^{er} janvier	0.00	-56'049'602.76
Prélèvement de l'année	0.00	0.00
Attribution de l'année	0.00	56'049'602.76

6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placements, règlement de placements

Composition de la fortune

Le Conseil d'administration de la CIP a déterminé une allocation des actifs qui fixe les limites de chaque véhicule de placements. La gérante œuvre dans le cadre de ces limites.

Les limites fixées par le Conseil d'administration sont arrêtées de manière à respecter les normes de l'OPP2 (voir point 6.2).

Au 31 décembre 2010, l'allocation basée sur les valeurs de marché se présente comme suit :

Répartition des placements	31.12.2010			31.12.2009		
	en milliers de CHF	en %	Allocation tactique +/- 2%	en milliers de CHF	en %	Allocation tactique +/- 2%
Liquidités, créances diverses à court et moyen terme	87'093	4.18	4.00	114'189	5.63	7.00
Obligations libellées en CHF	277'261	13.31	13.00	268'327	13.22	12.00
Obligations étrangères	323'592	15.53	16.00	340'626	16.78	16.00
Actions de sociétés suisses	250'958	12.04	11.00	240'619	11.86	11.00
Actions de sociétés étrangères	238'575	11.45	11.00	229'830	11.32	10.00
Titres de gages immobiliers	163'407	7.84	8.00	160'166	7.89	8.00
Immobilier suisse	523'040	25.10	26.00	509'720	25.12	27.00
Placements alternatifs	145'807	7.00	7.00	122'706	6.05	6.00
Placements privés	51'398	2.47	2.00	43'230	2.13	2.00
Diversification	22'567	1.08	2.00	0	0.00	1.00
Total	2'083'698	100.00	100.00	2'029'413	100.00	100.00

Placements collectifs

Un fonds institutionnel à compartiments multiples a été créé par Retraites Populaires. La CIP a souscrit des parts à concurrence de la plupart des titres (marché monétaire, obligations, actions, immobilier indirect, placements alternatifs et matières premières).

Dépositaire global des titres

Les titres y relatifs sont regroupés auprès d'un dépositaire global (Pictet & Cie, Genève).

Performance globale

Chaque année, la CIP fait calculer la performance par Coninco Advisory SA, Vevey, sur la base des comptes audités. Une attestation est fournie.

6.2 Utilisation des extensions avec résultat du rapport (art. 50 al 4 OPP2)

Conformément aux articles 49a et 50 OPP2, la Caisse a édité un règlement de placements. Ce dernier prévoit des extensions aux possibilités de placements prévues aux art. 53 à 56a al 1 et 5, et 57, al 2 et 3 de l'OPP2.

Les analyses effectuées par la Caisse avec le concours de différents spécialistes externes ont déterminé, de manière concluante, que la répartition des actifs était conforme aux buts de la Caisse.

6.3 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

Principes retenus et explications sur la réserve de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs est globale. Elle tient compte de l'ensemble des placements, qui ne sont pas tous corrélés entre eux. Le principe de la diversification des actifs reste fondamental.

Le critère de la volatilité globale du portefeuille est retenu. Cette variabilité découle des volatilités spécifiques de chaque classe d'actifs, du poids de chaque véhicule de placements ainsi que des corrélations entre les diverses classes d'actifs.

L'allocation tactique des actifs est révisée chaque année. L'objectif de la réserve de fluctuation de valeurs, compte tenu des risques encourus, de l'évolution des marchés et de leurs caractères anticycliques, est adapté en conséquence.

Les risques de pertes avérées ou connues liés à une action, un immeuble, un prêt ou tout autre placement n'entrent pas en ligne de compte. Ils font l'objet, le cas échéant, d'un correctif d'actif de la classe de placements concernée.

Compte tenu des expériences du passé, de l'allocation tactique des actifs 2010 et de leur volatilité, l'objectif de la réserve de fluctuation de valeurs, fixé en pour-cent de l'ensemble des placements par le Conseil d'administration, est compris entre 5,58 % et 11,16 % (2009 : entre 5,50 % et 11,10 %).

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeurs serait de :

	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF	Variation CHF
Total des placements	2'083'698'256.39	2'029'412'732.59	
1 écart-type	116'270'362.71	112'632'406.66	
2 écarts-types	232'540'725.41	225'264'813.32	7'275'912.10

Le résultat de l'exercice 2010 a occasionné un prélèvement de CHF 26'279'210.88 de la réserve de fluctuation de valeurs. Elle n'atteint pas le premier palier d'un écart-type.

Situation comptable de la réserve de fluctuation de valeurs :

	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Réserve de fluctuation de valeurs	3'305'814.64	29'585'025.52
Situation au 1 ^{er} janvier	29'585'025.52	0.00
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice	-26'279'210.88	29'585'025.52

6.4 Présentation des placements par catégorie

Actif	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Placements	2'083'698'256.39	2'029'412'732.59
Liquidités et créances diverses à court et moyen terme	87'093'438.55	114'189'498.48
Comptes de chèques postaux et bancaires	24'794'763.63	31'345'928.37
Placements collectifs marché monétaire	40'788'856.14	61'594'395.65
Retraites Populaires	0.00	547'634.31
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud	65'274.81	17'371.69
Profelia	17.05	0.00
Administration fédérale des contributions	265'839.26	728'227.53
Annuités à percevoir	272'060.85	466'012.40
Chauffage	956'992.26	962'468.70
Loyers à recevoir	255'352.50	217'664.25
Débiteurs pour travaux immobiliers à refacturer	57'030.75	208'771.10
Comptes pensionnés en suspens	84'149.35	80'657.00
Débiteurs employeurs et assurés	19'743'101.95	18'160'367.48
Correctif d'actif	-190'000.00	-140'000.00
Obligations libellées en CHF	277'260'601.65	268'327'157.98
Placements collectifs	187'133'346.40	181'123'072.73
Prêts et crédits de construction aux corporations de droit public	90'127'253.25	87'204'083.25
Prêts divers	2.00	2.00
Obligations étrangères	323'592'060.40	340'626'387.52
Placements collectifs	323'592'060.40	340'626'387.52
Actions de sociétés suisses	250'958'199.22	240'618'680.36
Placements collectifs	250'296'466.72	240'244'471.86
Actions non cotées	661'732.50	374'208.50
Actions de sociétés étrangères	238'574'620.35	229'830'096.60
Placements collectifs	238'574'620.35	229'830'096.60
Titres de gages immobiliers	163'406'650.28	160'165'675.76
Créances hypothécaires	131'364'292.00	122'579'644.45
Crédits de construction	11'406'501.60	17'194'864.10
Placements collectifs	20'685'856.68	20'441'167.21
Correctif d'actif	-50'000.00	-50'000.00
Immobilier suisse	523'040'128.34	509'720'150.43
Immobilier direct	505'256'819.23	498'596'403.84
Investissements en cours	4'069'331.14	319'759.15
Terrains en développement	1'236'971.80	2'254'486.74
Placements collectifs	14'334'626.86	10'907'400.00
Correctif d'actif	-1'857'620.69	-2'357'899.30
Placements alternatifs	145'806'855.28	122'705'524.30
Placements privés	51'398'365.65	43'229'561.16
Diversification	22'567'336.67	0.00
Placements collectifs obligations convertibles	10'066'244.44	0.00
Placements collectifs microfinance	1'003'195.95	0.00
Placements collectifs matières premières	11'497'896.28	0.00

6.5 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Néant.

6.6 Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending

Néant.

6.7 Engagements de versements complémentaires

	Engagements au 31.12.2010 en CHF	Engagements au 31.12.2009 en CHF
Crédits de construction	16'720'286.65	19'002'068.65

Les montants ci-dessus représentent la part des crédits octroyés non encore décaissés.

Immobilier suisse (placements collectifs)	249'900.00	0.00
--	-------------------	-------------

Les montants ci-dessus représentent les souscriptions de parts de sociétés coopératives immobilières non encore décaissés.

	Engagements en devises étrangères au 31.12.2010	au cours de	Engagements en CHF au 31.12.2010	Engagements en devises étrangères au 31.12.2009	au cours de	Engagements en CHF au 31.12.2009
Placements privés			34'708'310.50			41'722'016.56
a) Placements privés (en CHF)			1'553'784.21			1'769'961.36
b) Placements privés (en EUR)	11'531'210.42	1.25046	14'419'317.39	17'348'605.51	1.48317	25'730'931.24
c) Placements privés (en USD)	20'099'998.82	0.93210	18'735'208.90	13'756'830.91	1.03375	14'221'123.95

Les souscriptions de fonds de placements n'interviennent qu'au fur et à mesure des investissements réalisés par les gestionnaires. Les sommes ci-dessus représentent les appels de fonds non effectués.

6.8 Explications du résultat net des placements

	2010 CHF	2009 CHF
Résultat net sur placements	42'077'873.90	162'911'146.48
Liquidités, créances diverses à court et moyen terme	-444'512.89	310'579.13
Produits	244'881.46	1'691'131.90
Charges	-11'189.02	-36'719.41
Gains et pertes	-471'826.63	-752'371.14
Plus- ou moins-values non réalisées	-44'566.31	-424'149.95
Variation du correctif d'actif	-50'000.00	0.00
Frais d'administration et de gestion	-111'812.39	-167'312.27
Obligations libellées en CHF	8'117'613.19	11'751'188.78
Produits	7'316'153.55	7'280'138.50
Gains et pertes	378'438.65	0.00
Plus- ou moins-values non réalisées	721'564.27	4'763'171.29
Frais d'administration et de gestion	-298'543.28	-292'121.01
Obligations étrangères	-17'452'972.32	26'604'015.65
Produits	8'900'059.58	12'185'434.62
Plus- ou moins-values non réalisées	-25'888'617.72	14'879'521.76
Frais d'administration et de gestion	-464'414.18	-460'940.73
Actions de sociétés suisses	9'761'932.12	42'420'519.06
Produits	4'260'815.50	5'330'258.70
Gains et pertes	-1.00	114'151.70
Plus- ou moins-values non réalisées	5'831'910.22	37'266'107.08
Frais d'administration et de gestion	-330'792.60	-289'998.42
Actions de sociétés étrangères	3'455'769.13	49'897'812.25
Produits	2'570'881.90	4'049'814.32
Plus- ou moins-values non réalisées	1'211'289.19	46'134'881.32
Frais d'administration et de gestion	-326'401.96	-286'883.39
Titres de gages immobiliers	3'904'451.53	4'188'724.74
Produits	4'024'093.09	4'525'145.76
Plus- ou moins-values non réalisées	244'689.47	34'217.21
Variation du correctif d'actif	0.00	-4'000.00
Frais d'administration et de gestion	-364'331.03	-366'638.23
Immobilier suisse	29'040'091.84	27'023'568.13
Produits	36'173'864.42	35'696'497.13
Gains et pertes	63'759.00	0.00
Plus- ou moins-values non réalisées	3'413'573.94	2'083'597.02
Variation du correctif d'actif	500'278.61	-7'562.07
Frais d'entretien et autres charges	-8'499'619.29	-8'163'451.55
Frais d'administration et de gestion	-2'611'764.84	-2'585'512.40
Placements alternatifs	2'934'424.45	4'678'803.39
Produits	839'864.84	1'041'751.40
Gains et pertes	-677'769.47	-1'041.03
Plus- ou moins-values non réalisées	3'227'897.98	4'035'128.40
Frais d'administration et de gestion	-455'568.90	-397'035.38
Placements privés	1'225'299.53	-3'964'064.65
Produits	183'907.21	139'350.51
Gains et pertes	798'120.07	889'349.05
Plus- ou moins-values non réalisées	572'924.18	-4'763'135.89
Frais d'administration et de gestion	-329'651.93	-229'628.32
Diversification	1'535'777.32	0.00
Produits	33'507.05	0.00
Gains et pertes	516'353.66	0.00
Plus- ou moins-values non réalisées	1'050'973.72	0.00
Frais d'administration et de gestion	-65'057.11	0.00

La présentation du tableau ci-avant a été revue et les chiffres de l'exercice 2009 ont été retraités; ce changement ne modifie pas le résultat par classe d'actifs. La présentation distincte des plus- ou moins-values non réalisées de l'exercice permet de calculer la performance et le rendement; la présentation distincte des frais permet de calculer les performances brute et nette.

6.8 Explications du résultat net des placements (suite)

Méthode de calcul de la performance

Pour le calcul de la performance, l'ensemble des revenus des éléments du bilan est pris en compte dans l'établissement du résultat. Les principaux éléments sont les intérêts encaissés et à recevoir, les dividendes, les revenus locatifs, les gains et les pertes réalisés ainsi que la variation de la valeur de marché des différents éléments du bilan (plus- ou moins-values non réalisées).

A ces revenus sont retranchés les frais administratifs et de gestion afin d'obtenir le résultat final de l'exercice.

Les capitaux moyens investis sont calculés en pondérant les mouvements (augmentations ou diminutions des éléments du bilan) en fonction des dates d'opérations. Les plus- ou moins-values non réalisées n'entrent en compte qu'au 31 décembre.

Le taux de performance est obtenu en divisant le résultat final par les capitaux moyen investis.

La performance nette par catégorie de placements s'établit comme il suit :

Eléments du bilan (Méthode Hambourgeoise)	2010			2009		
	Capital moyen investi	Performance nette de la CIP		Capital moyen investi	Performance nette de la CIP	
	en CHF	en CHF	en %	en CHF	en CHF	en %
Liquidités, créances diverses à court et moyen terme	73'329'238	-444'513	-0.61	121'402'498	310'579	0.26
Obligations libellées en CHF	272'681'151	8'117'613	2.98	240'845'475	11'751'189	4.88
Obligations étrangères	341'216'674	-17'452'972	-5.11	313'691'547	26'604'016	8.48
Actions de sociétés suisses	241'058'465	9'761'932	4.05	198'396'082	42'420'519	21.38
Actions de sociétés étrangères	234'099'777	3'455'769	1.48	174'337'313	49'897'812	28.62
Titres de gages immobiliers	161'788'706	3'904'452	2.41	149'458'768	4'188'725	2.80
Immobilier suisse	513'198'005	29'040'092	5.66	507'371'389	27'023'568	5.33
Placements alternatifs	138'191'271	2'934'424	2.12	113'980'276	4'678'803	4.10
Placements privés	45'687'692	1'225'300	2.68	43'843'705	-3'964'065	-9.04
Diversification	15'963'972	1'535'777	9.62	0	0	0.00
Performance des placements	2'037'214'950	42'077'874	2.07	1'863'327'054	162'911'146	8.74

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Autres postes du bilan

Actif	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
7.1.1 Compte de régularisation actif	630'285.85	636'040.50
Intérêts courus	545'419.85	574'217.00
Autres comptes de régularisation	84'866.00	61'823.50

Passif

7.1.2 Autres dettes	1'148'709.21	1'341'984.11
Retraites Populaires	86'378.87	0.00
Administration fédérale des contributions	4'860.85	6'174.86
Fournisseurs	14'019.65	13'915.55
Crédits de construction	302'369.75	0.00
Chauffage	481'781.85	455'454.90
Créanciers divers immobilier	98'442.55	239'485.85
Comptes en suspens (actifs et pensionnés)	160'855.69	626'952.95

7.1.3 Compte de régularisation passif	3'616'722.19	2'044'925.11
Demi-annuités perçues d'avance sur créances hypothécaires	23'012.10	24'844.75
Loyers perçus d'avance	1'270'301.00	1'225'639.25
Autres comptes de régularisation	2'323'409.09	794'441.11

7.1.4 Provisions non techniques	9'115'000.00	9'120'000.00
Fonds de solidarité	8'975'000.00	8'975'000.00
Provisions pour risques	140'000.00	145'000.00

Répartition des provisions non techniques:

Fonds de solidarité (art. 109 des Statuts)

La définition figure au point 3.3 de la présente annexe. Le fonds de solidarité a évolué de la façon suivante:

Solde au 1 ^{er} janvier	8'975'000.00	8'975'000.00
Prestations versées (autres prestations réglementaires)	-112'849.90	-105'578.30
Attribution au taux technique de 3.5 % (limitée aux dépenses nettes)	112'849.90	105'578.30
Solde au 31 décembre	8'975'000.00	8'975'000.00

Provision pour risques

Cette provision concerne des procédures judiciaires en cours, voir point 9.4.

Solde au 1 ^{er} janvier	145'000.00	173'000.00
Variation de la provision	-5'000.00	-28'000.00
Solde au 31 décembre	140'000.00	145'000.00

7.2 Autres postes du compte d'exploitation

Charges	2010 CHF	2009 CHF
7.2.1 Autres prestations réglementaires	5'928'936.50	5'662'942.85
Suppléments temporaires	5'816'086.60	5'557'364.55
Prestations fonds de solidarité	112'849.90	105'578.30

Les suppléments temporaires sont présentés à la rubrique « Autres prestations réglementaires » en 2010 (en 2009, ils étaient répartis entre les rentes vieillesse et les rentes invalidité ; les chiffres 2009 ont été retraités).

Prestations du fonds de solidarité :	112'849.90	105'578.30
Prestations mensuelles	88'748.15	101'775.15
Allocations uniques	24'101.75	3'803.15

7.2.2 Prestations de sortie	46'771'233.40	45'564'039.75
Prestations de libre passage en cas de sortie :		
En 2010, 576 assurés (527 en 2009) ont démissionné sans avoir droit à une pension	35'385'716.60	33'116'856.95
Versements anticipés pour la propriété du logement et le divorce :		
En 2010, 102 (103 en 2009) pour l'accession à la propriété	8'559'165.30	9'441'832.00
En 2010, 36 (37 en 2009) ensuite de divorce	2'826'351.50	3'005'350.80

7.2.3 Frais d'administration	3'015'473.94	2'876'689.12
Conseil d'administration et Assemblée des délégués	139'590.96	148'335.45
Frais d'examens médicaux	13'734.65	14'808.53
Expertises, travaux techniques et divers	95'306.00	100'114.60
Frais de gestion des dossiers	2'766'842.33	2'613'430.54

1) (Selon effectif au 01.01. + nouveaux actifs * prix par dossier) + TVA (CHF 187.60 pour 2010 et 2009)	2'982'042.33	2'828'630.54
Restitution de l'année, [la gérante a procédé à une restitution de 7.22 % (7.61 % en 2009) des frais par dossier]	-215'200.00	-215'200.00
2) Frais d'administration en CHF par actif / pensionné (au 01.01.2011 / 2010)	206.33	205.57
Frais d'administration en % des traitements cotisants (CHF 553'987'162 en 2010 et CHF 527'952'779 en 2009)	0.544%	0.545%

8. Demandes de l'Autorité de surveillance

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2009 ont été adressés à l'Autorité de surveillance des fondations. L'Autorité de surveillance des fondations a, à sa demande, été tenue au courant du degré de couverture estimé au 31 décembre 2010.

9. Autres informations relatives à la situation financière

9.1 Découvert / explication des mesures prises (art. 44 OPP2)

Les Statuts de la CIP (art. 139 al. 3) fixent expressément le degré de couverture minimum à un seuil inférieur à 100 %. Par conséquent, l'objectif de 70 % ne présente pas de découvert en tant que tel.

Les 70 % représentent la part financée en capitalisation, les 30 % celle financée en répartition (voir point 3.2).

9.2 Mise en gage d'actifs

Les cédules hypothécaires grevant notre parc immobilier sont déposées au siège de l'institution. Elles sont toutes à la libre disposition de la CIP.

9.3 Responsabilité solidaire et cautionnements

Néant.

9.4 Procédures judiciaires en cours

En droit du bail, diverses procédures usuelles opposant la CIP à des locataires d'immeubles propriété de celle-ci sont pendantes. De plus, quelques contestations ponctuelles, relatives le plus souvent au versement de prestations de retraite ou d'invalidité, opposent des affiliés à la CIP. En outre, la Caisse est partie en procédure en relation avec la construction d'un immeuble. Toutes ces procédures n'ont pas d'influence sur l'équilibre financier de la CIP.

10. Événements postérieurs à la date du bilan

Néant.

Attestation de l'expert de la Caisse



PITTET ASSOCIÉS

Société de conseil

Caisse Intercommunale de Pensions (CIP)

Attestation de l'expert agréé en prévoyance professionnelle (art. 53 LPP)

La Caisse Intercommunale de Pensions (CIP) est une institution de prévoyance enregistrée au sens de la LPP, qui applique un système financier mixte dont l'objectif de couverture est fixé à 70 % (art. 139 al. 3 des statuts). La CIP peut appliquer ce système financier, conformément à la dérogation au principe du bilan en caisse fermée prévue à l'art. 69 al. 2 LPP, compte tenu de son statut de droit public et de la garantie accordée par l'employeur (art. 142a des statuts).

Au 31 décembre 2010, le degré de couverture selon l'article 44 OPP2 se situe à 70,1 % alors qu'il se trouvait à 71,0 % il y a une année. La CIP ne se trouve pas en situation sous-couverture par rapport au système financier statutaire. Sa réserve de fluctuation de valeurs a été presque intégralement dissoute en 2010 et elle est constituée à hauteur de 1,4 % de son objectif. Nous relevons que l'équilibre financier structurel à long terme de l'institution a été contrôlé dans le cadre de notre expertise actuarielle au 31 décembre 2007 à l'aide de projections stochastique faisant abstraction des éléments conjoncturels. Une nouvelle expertise sera par ailleurs entreprise durant l'année 2011.

Nous sommes par conséquent en mesure de confirmer les éléments suivants au 31 décembre 2010 :

- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux prescriptions légales en vigueur.
- Le degré de couverture se situe à 70,1 %, soit 0,1 point au-dessus de son système financier statutaire. La réserve de fluctuation de valeurs n'atteint pas par conséquent sa valeur-cible et doit être constituée.
- Les provisions techniques sont conformes au règlement actuariel et totalement constituées.

Le système financier de la Caisse est donc satisfait au 31 décembre 2010 et nous jugeons en outre que la CIP offre suffisamment de garanties pour remplir ses obligations actuarielles à long terme en retenant les résultats projectifs à fin 2007 et le système financier actuel. Nous relevons que, compte tenu des nouvelles dispositions légales applicables prochainement aux caisses de pensions de droit public, la CIP devra déterminer un plan de financement permettant d'atteindre les objectifs imposés par ces nouvelles dispositions dans les délais impartis.

STEPHANE RIESEN
Directeur
Expert agréé LPP

CHRISTOPHE NORMAND
Mandataire commercial
Actuaire ASA

Lausanne, le 8 avril 2011

Rapport de l'organe de contrôle



Tél. 021 310 23 23
Fax 021 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

Rapport de l'organe de contrôle au Conseil d'administration de la

Caisse intercommunale de pensions, Lausanne

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de la Caisse intercommunale de pensions pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi fédérale suisse sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Lausanne, le 31 mars 2011

BDO SA

René-Marc Blaser

Expert-réviseur agréé

Jean-Frédéric Braillard

Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Rapport de la Commission des comptes

La Commission des comptes de l'exercice 2010 est composée des délégués des communes de Prangins, Prilly, Préverenges et de la Fondation Pro Senectute – Vaud, à Lausanne.

Après avoir pris connaissance des rapports de la Fiduciaire BDO SA, de l'expert de la Caisse Pittet Associés SA et des commentaires qu'ils contiennent, la Commission a examiné les éléments du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe. Les explications qui lui ont été données lui ont permis de se forger une opinion favorable sur les documents présentés. En outre, elle a constaté avec satisfaction que le degré de couverture minimale statutaire est atteint.

La Commission a également examiné le mode de présentation des comptes annuels découlant des dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 26. Elle a obtenu tous les renseignements qui étaient susceptibles de l'intéresser. Elle remercie M. Johnny Perera, directeur, M. Maurice Bachofen, sous-directeur et M. Jean-Marc Sterchi, fondé de pouvoir.

En conclusion de son rapport, la Commission propose à l'Assemblée des délégués :

- a) d'approuver les comptes de l'exercice 2010 tels qu'ils sont présentés ;
- b) d'en donner décharge avec remerciements au Conseil d'administration ;
- c) de la libérer de son mandat.

Lausanne, le 12 avril 2011

Le délégué de la Commune de Prangins

Mme Dominique-Ella Christin


.....

Le délégué de la Commune de Prilly

M. Rémy Pidoux


.....

Le délégué de la Commune de Préverenges

M. Alain Völgyesi


.....

Le délégué de Pro Senectute – Vaud

Mme Jacqueline Gobet


.....

Inventaires

Liste des immeubles par district

Aigle

Aigle

- Evian 27
- Evian 29

Villeneuve

- Remparts 14

Rennaz

- Riviera, centre commercial (participation)*

Broye - Vully

Moudon

- Cerjat 9
- Cerjat 11
- Hôpital 2 (anciennement Montillet 8)

Payerne

- Bellevue-Riollaz 1
- Grandes Rayes 43
- Mont-Tendre 26-32
- Stade 11
- Stade 33-35-37
- Yverdon 59-59 bis

Gros-de-Vaud

Echallens

- Praz-Palud 2 A-B-C

Jura - Nord vaudois

Chavornay

- Cité 11
- Jura 26 A-B / 28

Le Sentier

- Amoureux 32

Orbe

- Covets 15
- Poste 3
- Suchet 4 A-B

Vallorbe

- Lausanne 53
- Ruchonnet 23-25-27
- Tercasset 26-28

Yverdon-les-Bains

- Cheminet 41
- Général-Guisan 5-7
- Haldimand 19A
- J.-A. Venel 1
- J.-A. Venel 3
- Levant 10
- Neuchâtel 37
- Neuchâtel 39
- Orbe 63
- Prairie 3bis
- Uttins 10

Yvonand

- Tannerie 1

Lausanne

Epalinges

- Croix-Blanche 3-5-17-25
- Croix-Blanche 7-9, 19-21 et 47-49
- Croix-Blanche 11-13-15 et 51-53

Lausanne

- Alpes 2
- Alpes 2bis
- Bois-de-la-Fontaine 9
- Cour 7-9
- Métropole, centre commercial (participation)*
- Montoie 39-41
- Vermont 4

Romanel/Lausanne

- Covatannaz 6
- Orio 6/Cousson 3

Lavaux-Oron

Cully

- Colombaires 61
- Grandvaux 28

Oron-la-Ville

- Lausanne 13

Pully

- Pallin 35-35 A

Morges

Cossonay

- Laurelles 1-3-5
- Prés-du-Dimanche 16

Denges

- Plaine 8

La Sarraz

- Levant 17-19-21-23-25-27

Morges

- Delay 7
- Delay 11
- Pont-Neuf 1

Tolochenaz

- Saux 2 A-B-C

Nyon

Gland

- Aubépines 14-16-18

Mont-sur-Rolle

- Fauvette 1

Nyon

- Eysins 34
- Eysins 36
- Eysins 38
- Eysins 40
- Tattes-d'Oie 93-95

Rolle

- Général-Guisan 22-24
- Général-Guisan 86

Ouest Lausannois

Bussigny

- Gare 4-6
- Industrie 2-4
- Industrie 8-10

Ecublens

- Croset 16 A-B
- Forêt 2 et 6

Prilly

- Chasseur 40
- Chasseur 42
- Métiers 1

Renens

- Baumettes 72-84
- Lac 18
- Lac 20-22
- Sentier de la Gare 6-8
- Sentier de la Gare 10

Riviera - Pays-d'Enhaut

Montreux (Chernex)

- Chaulin 14-16-18
- Chaulin 20

Montreux (Clarens)

- Baugy 10-12-14
- Brayères 7-9
- Brayères 11-13**

La Tour-de-Peilz

- Bel-Air 101-103
- Chailly 22

St-Légier

- Malavernaz 7

Vevey

- Nord 2/Reller 2-4
- Rousseau 5
- Vert 43-45

Autre canton

Genève - Meyrin

- ICC, centre administratif (participation)*

* Nouvelle acquisition

** Anciennement Collège 22/immeuble démoli, construction en cours

Liste des employeurs - communes, services et institutions

affiliés au sens de l'art. 4 des Statuts avec l'effectif des assurés et des pensionnés au 1^{er} janvier 2011

N = Nouvel employeur

* = Employeur versant des allocations de renchérissement directement aux pensionnés

** = Employeur versant des allocations de renchérissement aux pensionnés par l'intermédiaire de la CIP

N° de l'employeur	Année d'affiliation		Effectif des assurés pensionnés	
284	2005	Aclens	3	
48	1963	AFIRO, Lausanne	44	14
501	1925	Aigle	76	75
74	1970	Allaman	2	3
3	1957	Apples	11	3
52	1976	Arnex-sur-Orbe	2	1
183	1987	Arrondissement scolaire d'Echallens		1
216	1992	Arsco S.A., Coppet	8	
286	2005	Asiege - Granges-Marnand		
209	1991	Assens	4	1
248	1999	Association à buts multiples des communes de la région de Grandson	2	
236	1994	Association broyeur pour la promotion de la santé et le maintien à domicile, Payerne	153	20
251	1999	Association de communes de la région de Cossonay-Orbe-La Vallée pour la régionalisation de l'action sociale	50	2
34	1969	Association d'entraide familiale Blonay-St-Légier		
243	1998	Association de l'établissement secondaire d'Avenches AESA	2	2
310	2009	Association de la garderie, jardin d'enfants « Les P'tits Bonshommes »	4	
307	2009	Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges, ARCAM	4	
208	1991	Association de parents pour la petite enfance « Garderie Domino », Ecublens	11	
116	1968	Association des propriétaires forestiers du triage de Molondin	1	1
212	1991	Association des propriétaires forestiers du triage du Sauteruz	1	1
301	2008	Association des propriétaires forestiers du triage Yverdon-Yvonand	2	
102	1974	Association intercommunale AIC, Chavannes-Renens		15
152	1979	Association intercommunale des eaux usées de la Côte APEC, Gland	3	2
255	1999	Association intercommunale du bâtiment scolaire de Poliez-Pittet	1	
202	1991	Association intercommunale du groupement et de l'arrondissement scolaires de Grandson		
315 N	2010	Association intercommunale du réseau pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte (AJET)	22	
163	1982	Association intercommunale du triage du Suchet	3	
316 N	2008	Association intercommunale enfance et école Asse et Boiron (AEE)	10	
38	1977	Association intercommunale Lucens-Moudon	3	3
313	2009	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées Chexbres-Puidoux-Rivaz, St-Saphorin/Lavaux, ACPRS	1	
121	1971	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées Cossonay-Penthalaz-Penthaz	1	1
124	1972	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ERM	9	12
176	1986	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de Rolle et environs	2	
85	1972	Association intercommunale pour l'incinération des produits carnés, Payerne		
156	1981	Association intercommunale pour l'instruction publique et primaire, Coppet	2	5
147	1978	Association intercommunale pour l'établissement scolaire de Mézières	4	2
219	1992	Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile	546	199
256	2000	Association « Les Pinceaux Magiques », Lausanne		
224	1992	Association « Point Rencontre », Morges		
229	2010	Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois	487	117
238	1994	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois, Renens	192	57
232	1994	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile Couronne lausannoise	409	70
272	2002	Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux, Pully	30	4
225	1993	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Cossonay, Orbe, Vallée de Joux et Yverdon	503	91
268	2002	Association régionale d'action sociale Broye-Vully, Payerne	50	5
260	2000	Association RAS Yverdon - Grandson	64	1
240	1997	Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois, ARASOL	54	6
257	1999	Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne, ARASMA	44	4
287	2005	Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »	44	2
226	1991	Association régionale pour le développement du district d'Aigle	6	1
306	2009	Association scolaire intercommunale de Cossonay-Penthalaz, ASICOPE	1	
299	2008	Association sécurité Riviera, Vevey	181	22
303	2008	Association « sécurité dans l'Ouest Lausannois » - Polouest	125	4
			3'177	747

N° de l'employeur	Année d'affiliation		Effectif des	
			assurés	pensionnés
			3'177	747
280	2004	Association suisse du Multimédia - Swissmedia, Vevey	2	
266	2001	Association « réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise », Lausanne	41	3
270	2002	Association réseau de soins de l'ouest lémanique, Nyon	1	
91	2010	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile, AVASAD	7	12
264	2001	Association vaudoise du diabète, Le Mont-sur-Lausanne	3	1
5	1924	Aubonne	43	24
104	1931	Avenches	22	14
115	1968	B allaigues	8	4
6	1945	Baulmes	7	3
154	1980	Bavois	6	1
7	1951	Begnins	10	3
8	1963	Belmont-sur-Lausanne	33	15
9	1961	Berolle		1
305	2008	Bettens	2	
304	2008	Bioley-Orjulaz	1	
510	1945	Blonay	49	32
205	1991	Boussens	5	
259	2000	Bournens	5	1
11	1962	Bretigny-sur-Morrens	3	1
98	1970	Buchillon	4	3
288	2006	Bullet	7	
120	1971	Bursinel	3	
96	1966	Bursins	3	1
513	1951	Bussigny-près-Lausanne	86	43
206	1989	C arrouge	7	2
249	1999	Centre social régional de Prilly-Echallens	40	3
148	1978	Centrale des forêts du Cercle de Cully	4	2
254	1999	Centre d'éducation permanente pour la fonction publique	11	
247	1999	Centre de loisirs pour aînés « L'Escale »	2	3
198	1990	Centre de rencontre et d'animation, Renens	3	2
168	1983	Centre thermal, Yverdon-les-Bains	11	6
127	1973	Chapelle-sur-Moudon	1	2
107	1967	Chardonne	14	7
81	1964	Château-d'Oex	32	21
141	1976	Chavannes-de-Bogis	5	3
188	1988	Chavannes-des-Bois	3	1
12	1971	Chavannes-sur-Moudon		1
514	1928	Chavannes-près-Renens	56	31
15	1958	Chavornay	17	11
516	1963	Cheseaux-sur-Lausanne	28	19
517	1951	Chexbres	12	16
130	1973	Colonie de vacances, Lutry		
14	1975	Combremont-le-Petit	2	
87	1964	Commugny	9	5
222	1992	Communauté de la région lausannoise « COREL », Lausanne	7	
187	1988	Coopération-Service, entraide familiale vaudoise, Lausanne	2	2
103	1966	Coppet	36	9
73	1970	Corcelles-le-Jorat	5	
112	1968	Corcelles-près-Payerne	7	6
518	1934	Corseaux	13	10 **
551	1969	Corsier	22	14
19	1935	Cossonay-Ville	23	21
106	1974	Crans-près-Céligny	8	2
520	1945	Crissier	48	45
95	1966	Cugy	19	11
521	1944	Cully	23	10
22	1959	D aillens	11	2
201	1989	Denens	3	
62	1980	Duillier	4	1
190	1988	Dully	4	1
23	1949	E challens	54	31
111	1967	Echandens	10	8
157	1982	Echichens	5	1
64	1964	Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne	148	51
162	1982	Ecole des soins infirmiers, Morges		3
174	1985	Ecole professionnelle de Montreux		
24	1932	Ecublens	89	50
283	2005	Entraide familiale vaudoise, Lausanne	2	
25	1957	Epalinges	62	35
26	1938	Epesses	2	1
262	2000	EPS Echallens - Poliez-Pittet	4	1
94	1966	Essertines-sur-Rolle		

4'396 1'359

N° de l'employeur	Année d'affiliation		Effectif des	
			assurés	pensionnés
			4'396	1'359
161	1982	Etablissement médico-social des Pâquis, Morges		5
171	1984	Etablissement médico-social Les Cerisiers, Payerne	3	
274	2002	Etablissement secondaire d'Aubonne et environs	1	
180	1987	Etablissement scolaire Apples-Bière		1
261	2000	Etablissement scolaire Bercher-Pailly		
269	2001	Etablissement scolaire d'Yvonand et environs		
278	2003	Etablissement scolaire de Gimel et environs		
189	1988	Etablissement scolaire de Gland		1
221	1992	Etablissement scolaire du plateau du Jorat, Thierrens	1	
177	1986	Etablissement scolaire primaire et secondaire, Oron-Palézieux		1
267	2000	Etablissement secondaire Veyron-Venoge, L'Isle		
97	1966	Etoy	10	11
167	1983	Eysins	4	
134	1974	Faoug	5	1
110	1967	Fédération des hôpitaux vaudois, Prilly		
291	2006	Ferlens	2	
63	1970	Fondation « Cités Val Fleuri et Val Paisible », Lausanne	2	
289	2006	Fondation de la saison culturelle de Montreux	4	
215	1992	Fondation des arts et spectacles, Vevey	11	3
234	1994	Fondation des Services d'aide et de soins communautaires, Morges	430	77
300	2008	Fondation du balcon du Jura pour l'encadrement des élèves de l'Ecole des métiers de Sainte-Croix	4	
223	1992	Fondation du centre de formation et de développement « Virgile », Vevey	6	2
218	1992	Fondation du centre de vie infantine « Les Acacias », Prilly	28	2
194	1989	Fondation du centre pluridisciplinaire d'oncologie, Lausanne	83	4
276	2002	Fondation du Château de Chillan, Veytaux	18	
169	1986	Fondation du Midi, Nyon		3
184	1987	Fondation Mérine, Moudon	45	5
296	2007	Fondation pour l'accueil de jour des enfants, Lausanne	2	
258	2000	Fondation pour le dépistage du cancer du sein, Morges	9	2
173	1985	Fondation Profa, Lausanne	93	20
237	1994	Fondation universitaire romande de santé au travail, Lausanne	37	2
136	1985	Fondation vaudoise de probation, Lausanne	48	6
46	1978	Forel-Lavaux	11	7
27	1951	Founex	15	6
28	1963	Froideville	7	3
59	1963	Gardes forestiers intercommunaux St-Cierges	1	1
60	1965	Gardes forestiers intercommunaux Champvent		1
133	1974	Gilly	5	1
159	1982	Gimel	13	5
137	1974	Gingins	9	4
585	1964	Gland	80	23
165	1982	Gollion	2	1
529	1924	Grandson	23	14
30	1952	Grandvaux	10	10
80	1965	Granges-Marnand	7	9
290	2006	Grens	1	
186	1988	Groupement scolaire du Cercle de Saint-Saphorin		
308	2009	Groupement forestier d'Apples	1	
314	2009	Groupement forestier d'exploitation forestière intercantonal de la Broye FR/VD	6	
298 N	2010	Groupement forestier de la Menthue	1	
309	2009	Groupement forestier de la Veveyse	1	
317 N	2010	Groupement forestier Payerne-Avenches	5	
277	2003	Haute école de théâtre de Suisse romande HETSR, Lausanne	32	
31	1960	Hermenches		
61	1971	Hôpital d'Aubonne	1	1
135	1974	Hôpital de Lavaux, Cully	1	2
77	1970	Hôpital de Morges	23	34
88	1964	Hôpital de Moudon		1
79	1964	Hôpital de Nyon	1	15
20	1969	Hôpital de Saint-Loup	6	38
89	1964	Hôpital du Chablais	9	8
92	1956	Hôpital intercantonal de la Broye, site de Payerne	6	18
32	1947	Hôpital Riviera, site de Montreux	1	23
93	1974	Institution de Lavigny	68	63 **
33	1962	Jouxens-Mézery	6	3
123	1972	Juriens	2	1
292	2006	La Chaux	1	
4	1938	La Forestière	13	15
65	1970	La Sarraz	12	8
71	1970	La Solidarité, Lausanne		1
534	1924	La Tour-de-Peilz	96	97 **
35	1951	Lavey-Morcles	5	2
			5'723	1'920

N° de l'employeur	Année d'affiliation		Effectif des	
			assurés	pensionnés
			5'723	1'920
536	1946	Le Chenit	41	37
37	1945	Le Lieu	8	4
538	1961	Le Mont-sur-Lausanne	46	36
211	1991	Les Cullayes	6	2
39	1932	Leysin	35	30
29	1974	Ligues de la santé, Lausanne	98	17
192	1989	Ligue vaudoise contre le cancer, Lausanne	22	14
40	1963	L'Isle	9	4
41	1947	Lonay	11	5
158	1982	Longirod	3	
42	1938	Lucens	22	19
182	1987	Lussy-sur-Morges	2	2
543	1930	Lutry	96	47 *
86	1964	Maison de repos, Corcelles-près-Concise		1
72	1970	Maison de retraite de Coppet		
200	1990	Method	3	
125	1973	Mex	3	
44	1955	Mézières	7	4
139	1975	Mies	8	3
293	2007	Moiry	4	
145	1977	Molondin	1	
196	1989	Monnaz	1	1
118	1971	Mont-la-Ville		1
214	1992	Montcherand	1	
45	1960	Montpreveyres	3	2
546	1924	Montreux	329	237 **
47	1956	Montricher		1
83	1964	Mont-sur-Rolle	9	7
548	1924	Morges	289	163
109	1967	Morrens	6	3
49	1938	Moudon	28	29 **
82	1964	Nyon	341	223 **
175	1986	Office central vaudois de la culture maraîchère, Morges	2	
239	1996	Office intercommunal de la protection civile « Terre Sainte », Coppet		
140	1976	Office du tourisme du canton de Vaud, Lausanne	21	7
179	1986	Office du tourisme, Payerne		1
252	1999	Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs		
51	1940	Ollon	86	52
552	1924	Orbe	56	49
242	1998	Organe régional de protection civile Riviera, Montreux	7	4
263	2001	Organisation régionale de la protection civile de Lausanne-Ouest	6	3
50	1962	Organisation romande pour l'intégration et la formation professionnelle (Orif)	228	45
241	1998	Organisme régional de la protection civile du Gros-de-Vaud, Echallens	2	
550	1969	Ormont-Dessous	12	13
90	1965	Ormont-Dessus	18	11
113	1968	Oron-la-Ville	9	6
253	1999	ORPC du district de Nyon	5	2
131	1973	Pailly	4	2
150	1979	Palézieux	9	2
100	1966	Paudex	8	4
553	1924	Payerne	77	82 *
122	1971	Peney-le-Jorat	1	1
54	1949	Penthalaz	21	9
55	1963	Penthaz	7	3
295	2007	Peyres-Possens	1	
217	1992	Poliez-le-Grand	3	2
220	1992	Poliez-Pittet	3	1
164	1982	Pompaples	4	1
199	1990	Prangins	22	6
598	1966	Préverenges	34	11
56	1927	Prilly	94	98 **
10	1969	Pro Senectute Vaud, Lausanne	67	62
273	2002	Protection civile région Morges	4	2
57	1941	Puidoux	15	8
558	1924	Pully	246	204 **
245	1998	Régionalisation protection civile Aubonne-Rolle	2	
559	1924	Renens	217	114 **
36	1984	Rennaz	4	4
			8'450	3'621

N° de l'employeur	Année d'affiliation		Effectif des	
			assurés	pensionnés
			8'450	3'621
16	1977	Résidence Grande-Fontaine, Bex	3	8
560	1945	Rivaz	1	1
99	1966	Roche	9	4
561	1924	Rolle	52	47
302	2009	Romainmôtier-Envy	3	
593	1966	Romanel-sur-Lausanne	18	13
244	1998	S aint-Barthélémy	2	
117	1969	Saint-Cergue	11	8
563	1942	Sainte-Croix	46	61
502	1966	Saint-Légier - La Chiésaz	35	16
312	2009	Saint-Oyens	4	
565	1938	Saint-Prex	36	23
66	1957	Saint-Saphorin/Lavaux	2	3
67	1963	Saint-Sulpice	15	14
282	2005	Savigny	28	4
68	1924	Service intercommunal de gestion, Vevey	92	77 **
142	1976	Services industriels de Terre Sainte et environs, Founex	6	1
84	1964	Service intercommunal de l'électricité S.A., Renens	49	24 **
275	2002	Service intercommunal d'épuration des eaux, Mézières et environs	1	
119	1971	Service intercommunal d'épuration des eaux usées de Lavaux «SIEL», Cully	3	1
210	1991	Service psychopédagogique de l'arrondissement scolaire de Gland		
149	1979	Servion	8	4
146	1977	Société coopérative d'habitation de Renens et agglomération	6	1
13	1974	Société coopérative piscine et camping, Payerne	1	
17	1969	Société coopérative de la piscine de Renens	8	
69	1950	Société électrique de la Vallée de Joux S.A., L'Orient	49	28
195	1989	Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés, Lausanne	2	2
2	1978	Sottens	2	
21	1978	Sullens	4	1
53	1974	T hierrens	4	3
132	1973	Tolochenaz	4	1
213	1991	Treykovagnes	3	
285	2005	Triage des Auges	1	
227	1993	Triage des Grands Bois, Oulens	1	
230	1993	Triage forestier de Bullet		
166	1982	Triage forestier de la Venoge	2	
297	2007	Triage forestier du Jorat	2	
128	1973	Triage forestier du Nozon, Arnex-sur-Orbe	1	1
279	2003	Triage forestier intercommunal d'Aubonne au Marchairuz		
204	1991	Triage forestier intercommunal de Le Vaud	1	
265	2001	Triage forestier intercommunal du Mollendruz	1	
281	2004	Triage forestier intercommunal Mèbre-Talent	1	
185	1987	Triage forestier L'Isle, Cuarnens et La Coudre	1	
181	1987	Triage forestier Sépey-Martine-Mauremont	1	
250	1999	TVT Services SA, Renens	10	2
203	1991	U nion des communes vaudoises, Pully	4	5
571	1924	V allorbe	39	30 *
43	1969	Valorsa S.A., Renens	13	15
294	2007	Vaux-sur-Morges	1	
572	1924	Vevey	383	240 **
573	1927	Veytaux	10	6
193	1989	Villars-Tiercelin	6	
574	1954	Villeneuve	46	35
170	1984	Villette	5	3
105	1967	Vufflens-la-Ville	6	3
75	1958	Vullyens	2	2
76	1956	Y ens	17	10
577	1924	Yverdon-les-Bains	392	289 *
578	1952	Yvonand	17	11
126	1973	Yvorne	8	3
900	2005	EtaCom (personnel de l'Etat de Vaud)	13	25
0		Membres libres (art. 148 des Statuts)		19
		Employeurs sortis (art. 11, 12, 13a des Statuts)		9

Totaux**9'941 4'674****325 communes, services et institutions d'utilité publique**

Ordre du jour de l'Assemblée annuelle des délégués

Jeudi 16 juin 2011

à 15 heures

Salle omnisport du Puisoir à Orbe

Ordre du jour :

1. Liste de présence
2. Procès-verbal de la précédente Assemblée des délégués
3. Rapport du Conseil d'administration
4. Rapport de la Commission des comptes
5. Discussion et approbation de la gestion et des comptes
- 6.a Election des membres du Conseil d'administration :
 - un ancien rééligible, représentant des employeurs
 - deux anciens rééligibles, représentants des assurés
 - deux nouveaux représentants des employeurs (en remplacement de MM. Claude Recordon, syndic, Orbe et Daniel Belotti, syndic, Rolle)
 - un nouveau représentant des assurés (en remplacement de M. Dominique Kaser, boursier communal, Puidoux)
- 6.b Information sur la désignation par l'Etat de son représentant au sein du Conseil d'administration
7. Election des membres suppléants :
 - trois représentants des employeurs
 - trois représentants des assurés
8. Nomination de la Commission des comptes
9. Procédure de renouvellement de l'Assemblée des délégués
10. Information sur l'évolution du droit fédéral
11. Propositions individuelles (seront mises en discussion les propositions qui seront adressées par écrit au Conseil quinze jours au moins avant la séance, article 121 des Statuts)

Une collation sera servie à l'issue de l'Assemblée

Pour la prévoyance professionnelle de votre personnel

Plus de 85 ans d'expérience !

Fonctionnant en primauté de prestations, nous offrons à nos assuré-e-s un plan de prévoyance attractif et moderne avec retraite à la carte.

Notre objectif de rente est fixé à 60% du salaire assuré moyen acquis sur les trois dernières années pour une durée d'assurance de 36 ans.

De plus, l'âge de retraite minimum est fixé à 58 ans et les rentes sont indexées sur le coût de la vie en fonction des moyens de la Caisse.



CAISSE
INTERCOMMUNALE
DE PENSIONS

Réception

Caroline 9

Contact

Case postale 288

1001 Lausanne

Tél. : 021 348 21 11

Réception : 8 h 30 - 17 h 00

info@cipvd.ch / www.cipvd.ch

Caisse destinée aux :
Communes vaudoises
Associations de communes
Services intercommunaux
Institutions d'utilité publique



Gérée par

